

LE SPORT

**Les Nordiques bafoués
Huées...et
un Colisée
déserté**

Les Nordiques ont multiplié les erreurs, hier soir, au Colisée, pour encaisser une dégeêe de 7-3 aux mains des Jets de Winnipeg. Les Fleurdelisés ont passé la soirée à remettre la rondelle à leurs rivaux. Ils ont d'ailleurs disputé les deux dernières périodes sous les huées d'une foule aussi colérique que déconcertée. Le gardien de but Mario Gosselin a servi de bouc émissaire et le Colisée ne s'est jamais vidé aussi vite qu'hier soir.

Pages 2 à 5



Mario Gosselin regarde une autre rondelle glisser dans son filet.

**Ti-Jean
Carignan
décédé**

Jean Carignan, que l'on considérait comme l'un des plus grands violonneux au Canada, est décédé hier à l'âge de 71 ans à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, des suites d'une embolie cérébrale. "Ti-Jean" Carignan avait reçu des témoignages d'admiration du monde entier, ainsi que des plus grands violonistes du siècle. Il a été appelé à donner des concerts sur les plus grandes scènes du monde. Il aura finalement été plus reconnu à l'étranger que dans son propre pays, où il a dû gagner sa vie comme apprenti cordonnier et chauffeur de taxi.

Page C-16



Jean Carignan

**Achetons
ANTIQUITÉS**

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais virés. Composez un seul numéro: 832-1930

LE SOLEIL

MERCREDI 17 FÉVRIER 1988
QUÉBEC, 92^e année, no 50

70 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$

Îles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50c

35c

CHALET D'HIVER
Réserve des Laurentides

1-800-462-5349

(sans frais)

890-5349

(région St-Québec)

Société des établissements de plein air du Québec

LES ARTS

«Un zoo la nuit», dans la course pour 14 prix Génie

Le film Un zoo la nuit du réalisateur montréalais Jean-Claude Lauzon a obtenu des mises en nomination pour les prix Génie 1988 dans 14 des 15 catégories, ce qui ne s'était jamais vu depuis qu'on décerne des prix Génie pour récompenser les meilleurs artisans de l'industrie cinématographique au pays.

Page B-13

525,000 tonnes de neige à ramasser

Québec n'en finit plus de déneiger

● \$1.5 million en 5 jours pour nettoyer les rues

● Deux morts causées par la neige dans la région

C'est le sixième de toute la neige de l'hiver qui est tombée depuis vendredi et la ramasser, à Québec, va coûter 1,5 million de dollars. Quand les camions vont enfin pouvoir être remis, ils auront transporté en 35,000 voyages

plus de 525,000 tonnes de neige, soit 42 fois l'équivalent du volume de l'édifice Price!

«On espère bien en avoir terminé dans deux jours», a dit hier Mme Michaela Thomas, du service des communications de la

ville de Québec... embourbée dans ses statistiques.

Le budget total pour le déneigement, à Québec, est de \$13 millions mais il comprend le grand nettoyage printanier.

Depuis vendredi soir dernier,

tous les employés manuels du service des Travaux publics, soit environ 300 personnes et une centaine d'autres employés chargés de la répartition et de la paperasse travaillent 24 heures sur 24 pour voir à ce que les rues de la Vieille Capitale retrouvent un état normal. A ce nombre il faut ajouter 400 personnes de l'entreprise privée qui exécutent des contrats pour la ville.

Bilan du lendemain de la tempête qui a déferlé sur la région de Québec lundi, et qui a laissé derrière elle 20 centimètres de neige venus s'ajouter à la trentaine tombée depuis vendredi: deux morts, un blessé grave, un secteur de la rive sud paralysé, des carambolages en série et des routes bloquées.

Après ce brutal rappel de la nature venu nous montrer que l'hiver est loin d'être terminé, on devrait connaître un répit, étant donné que les météorologues ne prévoient que de faibles précipitations pour la fin de journée aujourd'hui et pour demain avec un retour du beau temps vendredi. Notre journaliste Michel Truchon apporte plus de détails.

Page A-3



Depuis vendredi soir dernier, tous les employés manuels du service des Travaux publics, soit environ 300 personnes et une centaine d'autres employés chargés de la répartition et de la paperasse travaillent 24 heures sur 24 pour voir à ce que les rues de la Vieille Capitale retrouvent un état normal.

LE MONDE



Le vice-président américain, George Bush.

Bush reste dans la course

Le vice-président George Bush a très nettement battu son principal rival, le sénateur Robert Dole, lors des élections primaires du New Hampshire, hier, tandis que, côté démocrate, le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis s'imposait à ses concurrents de manière moins nette que prévu par les sondages. M. Bush avait absolument besoin d'une victoire pour prouver que sa défaite dans les caucus de l'Iowa la semaine dernière ne menaçait pas l'avenir de sa campagne comme candidat républicain à la présidence.

Page A-10

SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

Le réveil tardif de Bourassa

Robert Bourassa supplie Ottawa de freiner la hausse du dollar. Mieux aurait valu qu'il prenne la précaution de discuter avec Brian Mulroney de sa politique monétaire avant d'endosser l'accord du libre-échange. Robert Bourassa s'est comporté plus en poète l'automne dernier dans ce dossier qu'en économiste.

Page B-4



J-JACQUES SAMSON

LE SPORT

Un public en rogne appuie les Nordiques à fond...

En cinq ans, les amateurs n'ont jamais été aussi nombreux, au Colisée, pour soutenir les Nordiques de Québec dans l'une de leurs saisons les plus difficiles. Une saison où nombre d'amateurs désillusionnés accueillent l'état-major sans ménagement. Comment expliquer cette fidélité et cet appui aux Nordiques de la part d'un public plutôt mécontent. Notre chroniqueur a des explications.

Page 5

CLAUDE LAROCHELLE



Le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, et le président de Construction canadienne, M. Jean Thériault, ont dévoilé, hier, l'immense maquette du projet Les Jardins de l'Auvergne.

Formule location-achat de résidences

Le président de Construction canadienne T.J., M. Jean Thériault, a annoncé, hier, la mise en chantier, à Charlesbourg, des Jardins de l'Auvergne, un ensemble résidentiel de 502 unités en copropriété divisée dans lequel il proposera une formule inédite de bail location-achat. Ce complexe résidentiel de \$35 millions gravitera autour d'un centre sportif multidisciplinaire dont on a déjà la construction. On y retrouvera une piscine intérieure, une piscine extérieure à l'eau salée avec glissade géante, un court de tennis et une salle de conditionnement physique. L'accès à ce centre, évalué à \$2 millions, sera réservé uniquement aux occupants des Jardins de l'Auvergne.

Les détails, page A-3

LE SOMMAIRE

- Annonces classées C-8 à C-14
- Arts B-12 à B-15
- Bridge C-12
- Consommation Cahier C
- Crayons de soleil A-14
- Décès C-15
- Dossiers B-5
- Economie B-6 à B-11
- Editorial B-4
- Horoscope C-2
- Monde A-10 à A-17
- Mots croisés C-11
- Mot mystère C-11
- Où aller à Québec B-14
- Patron C-13

LA MÉTÉO

Nuageux avec neige. Maximum de près de moins 8. Demain: dégagement et retour du soleil.

Détails, page C-8

Un proprio condamné à vivre comme ses locataires

NEW YORK (AFP) - Un propriétaire de Brooklyn, qui oubliait un peu trop facilement les récriminations de ses locataires, a été condamné par un tribunal à vivre comme eux: sans chauffage, sans plomberie et avec des souris.

Toutefois, au grand dam des locataires, Morris Gross, 77 ans, ne doit se plier au régime d'insalubrité qu'une quinzaine de jours, en raison de problèmes de santé. Aussitôt ses voisins se sont mobilisés. Les uns l'ont accueilli dans le hall avec une souris prise au piège, d'autres avec des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: «Bienvenue, espèce de reptile», ou encore: «Pas de chauffage, pas d'eau chaude? Pas de loyer».

Lire A-2, CONDAMNÉ...

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

CAHIER "HABITAT"

Grâce au Dr Jose Valero, de Sainte-Foy Découverte d'un virus pour lutter contre la tordeuse

Un chercheur de Sainte-Foy, le Dr Jose Valero, a isolé et reproduit un virus très infectieux et très pathogène pour la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ce nouveau virus appelé VPN-TBE-TC pourrait ouvrir un nouveau chapitre dans la lutte contre la tordeuse qui, depuis 1970, a entraîné la perte de centaines de millions de mètres cubes de bois.

par Claude TESSIER

Les essais conduits, l'an dernier, dans les régions de Rimouski et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont permis d'obtenir 90 pour 100 de mortalité chez les larves de tordeuse et ils ont protégé 60 pour 100 du feuillage des arbres.

Présentement, le Dr Valero et des collègues du Centre de foresterie des Laurentides où travaille M. Valero, se préparent à élever en laboratoire, 100.000 tordeuses des bourgeons de l'épinette. Cet élevage massif vise la reproduction du virus chez l'insecte. Le VPN-TBE-TC a cette caractéristique qu'il est transmissible à la génération suivante.

Les chercheurs vont récupérer les larves infectées, en extraire les virus, pour infecter la tordeuse, et faire de nouveaux essais par pulvérisation, à Rimouski et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au printemps. Le gouvernement du Québec a donné son accord aux essais.

Bien que la recherche en soit encore au stade expérimental, elle pourrait ouvrir un nouveau chapitre dans la lutte biologique contre les insectes nuisibles.

Deux insecticides biologiques
Portant la parole, hier, au colloque sur la biotechnologie en biologie végétale qui a eu lieu à l'université Laval, le Dr Valero a déclaré :

« Si les tests futurs confirment



Le Dr Jose Valero, du Service canadiens des forêts à Agriculture Canada : « L'emploi des virus entomopathogènes va se généraliser dans l'avenir pour la lutte contre certains insectes ».

le potentiel du VPN-TBE-TC pour la répression du lépidoptère, notamment par la création d'épizooties virales (épidémies) dans les populations de l'insecte, les gestionnaires forestiers posséderont deux insecticides biologiques pour contrôler la tordeuse.

M. Valero faisait allusion ici au Bt, le Bacillus thuringiensis, une lutte biologique développée et mise au point par le chercheur Vladimir Smirnov, qui a maintenant pris sa retraite. M. Valero a travaillé pendant plus de 20 ans aux côtés de M. Smirnov, « mon père spirituel », dit-il.

Six virus différents peuvent actuellement infecter la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le Dr Valero a cherché à comprendre les maladies virales chez la tordeuse de l'épinette et chez la tordeuse du cerisier. Durant ses travaux et lors

d'une double infection de la tordeuse des bourgeons par les deux virus, il a eu la surprise de trouver un troisième type d'inclusions polyédriques.

Ce virus peut être, soit une souche sélectionnée, soit un recombinant naturel. M. Valero l'a nommé temporairement VPN-TBE-TC. Les tests en laboratoire ont montré que cet entomopathogène est beaucoup plus infectieux et plus pathogène que les deux autres virus.

L'attractant sexuel

Un autre chercheur, le Dr Luc Jobin, du Centre de foresterie des Laurentides, un collaborateur du Dr Valero, croit que le nouveau virus permettra d'attaquer les futures épidémies, dès leur commencement.

On pourra y ajouter une autre technique, celle des attractants

sexuels (les phéromones ou messages chimiques chez les insectes). Le mâle porteur du virus, attiré par la sécrétion, (les phéromones qu'on peut créer artificiellement), contribuera à infecter la femelle. On déclenche ainsi des maladies virales, transmissibles par croisement.

La lutte par le Bt sera alors une lutte à court terme tandis que la lutte par le VPN-TBE-TC sera pour une répression à plus long terme. Dans l'état actuel de l'expérience, ce genre de lutte est plus coûteux que la lutte avec le Bt; mais comme il ne sera pas nécessaire de faire des pulvérisations annuelles, on y gagnerait dans les coûts. D'autant plus, note M. Valero, qu'on a commencé à produire de façon industrielle les baculovirus, le groupe de virus auquel appartient le virus découvert par le chercheur de Sainte-Foy.

Ouverture, demain, de la première banque de sang privée au Canada

La première banque de sang privée au Canada ouvrira officiellement ses portes, demain, à Montréal. Une initiative, selon son principal promoteur, M. Marc Paquin, qui n'est pas étrangère à la crainte du sida dans la population. Un service de quelques centaines de dollars, pour ce qui est de l'entreposage du sang liquide déjà fourni gratuitement par la Croix-Rouge.

par Roger BELLEFEUILLE

Le Centre d'autologie du Québec offre, en effet, les services de collecte, d'analyse et de stockage de dons de sang provenant du propre organisme d'une personne, d'où sa raison sociale.

Toutefois, n'a pas accès à une telle banque qui veut.

En règle générale, une réserve de son propre sang peut être utile seulement dans les cas de chirurgie non urgente, c'est-à-dire déjà prévue. Elle est pratiquement d'aucun secours dans les situations d'urgence, les accidents graves et lors d'un séjour à l'étranger.

En outre, les services du Centre d'autologie du Québec ne sont pas gratuits. Il peut en coûter de \$75 à \$150 l'unité ou pour chaque don, selon que le sang est conservé sous sa forme liquide pour un maximum de 42 jours ou congelé pour une période maximale de sept ans.

Il peut arriver qu'une partie soit congelée et une autre pas, selon les délais requis avant l'opération. Selon la quantité nécessaire, une personne en attente du bistouri devra donc se présenter à ce centre à plusieurs reprises.

En outre, le sang doit être exempt de tout agent viral, comme celui de l'hépatite B ou du sida, pour être accepté par un hôpital.

M. Paquin, PDG de cette firme, croit que la congélation de sang autologue sur une longue période est susceptible de trouver preneur surtout chez des gens qui dépassent la quarantaine, qui, par mesure de prudence, veulent ainsi mettre en banque de leur propre sang en cas d'une nécessité chirurgicale ultérieure.

L'entreprise a des visées expansionnistes. Ayant déjà investi \$1,2 million dans sa première banque à Montréal, elle devrait faire éventuellement des petits à Vancouver, en plus d'étendre ses services de collecte à l'échelle du Québec, de dire M. Paquin.

Enfin, celui-ci a signalé au SOLEIL, au cours d'un entretien téléphonique, cette semaine, que plusieurs compagnies d'assurances avaient accepté d'offrir cette nouvelle couverture. Seul le groupe Desjardins, a-t-il précisé, a donné l'autorisation de divulguer cette information.

Rejoint au téléphone, M. Bernard Couture, des services de l'assurance collective chez Desjardins, a signalé au SOLEIL que la plupart des assureurs offrent déjà ce produit, c'est-à-dire que les polices prévoient le remboursement de la facture des transfusions, ce qui s'applique généralement lors de séjours à l'étranger et qu'il va de soit que la protection couvrira désormais le stockage.

Croix-Rouge

Par ailleurs, la Croix-Rouge de Montréal offre déjà ce service gratuitement depuis le 11 janvier. Celle de Québec est prête, en principe, à aller de l'avant, si de telles demandes sont médicalement requises. Sauf que le service ne couvre que les dons autologues non congelés. Ceux-ci peuvent alors être entreposés dans ces banques pendant une période maximale de 35 jours.

La directrice médicale de la banque de sang de la Croix-Rouge, dans la métropole, la Dr Francine Décaré, a expliqué au SOLEIL qu'environ seulement 5 pour 100 de la population peuvent se faire transfuser de leur propre sang. Tout simplement parce que le don autologue n'est pas indiqué pour la grande majorité des malades ayant besoin d'une chirurgie, compte tenu d'un état général trop affaibli.

La Dr Décaré a ajouté que la Croix-Rouge procède, depuis 10 ans, à la congélation de types de sang rares par centaines d'unités. Un petit nombre seulement est requis pour la chirurgie non urgente.

En outre, le sang ainsi conservé n'est pas de nouveau liquéfié comme un bouillon de soupe dans le four à micro-ondes. Cette étape doit être exécutée, selon un procédé spécifique, dans un centre de transfusions sanguines dûment équipé.

Enfin, le risque d'une contamination au virus du sida à l'occasion d'une transfusion est maintenant considéré comme pratiquement nul, du fait que les dons sont soumis au dépistage d'anticorps depuis octobre 1985.

Bissonnette ignorait le rôle de son ami Ouellette dans l'affaire Oerlikon

SAINT-JEAN (PC) — L'ex-ministre André Bissonnette a expliqué, hier, au tribunal que c'est uniquement à titre de député qu'il a eu affaire avec la firme d'armements Oerlikon et qu'il ignorait complètement le rôle que son ami de longue date et organisateur politique Normand Ouellette avait joué dans cette affaire.

M. Bissonnette a été longuement interrogé par son avocat, Me Bruno Pateras. Il a indiqué que ce n'est qu'en janvier 87, quelques jours avant que l'affaire Oerlikon n'éclate dans les médias, qu'il a appris que M. Ouellette avait tiré profit de la vente des terrains à Oerlikon.

L'ex-ministre a ajouté que c'est encore plus tard, soit le lendemain de la publication par le quotidien montrealais The Gazette des détails des transactions qui ont fait passer la valeur des terrains de \$800.000 à près de \$3 millions en 11 jours, que M. Ouellette lui a avoué qu'il avait placé une partie des profits obtenus dans des compagnies appartenant à M. et Mme Bissonnette.

La réaction de M. Bissonnette aurait été « violente ». « J'ai exigé qu'il se défasse de tout ça. Je ne voulais rien savoir. »

Quelques heures plus tard, le premier ministre Mulroney obligeait M. Bissonnette à démissionner de son poste de ministre d'État aux Transports.

Propos confirmés

Le témoignage de M. Bissonnette confirmait les propos tenus le matin même par M. Normand Ouellette, appelé à la barre des témoins.

Celui-ci a indiqué que le dimanche 12 janvier 1986, lui et son épouse ont arrêté à l'improviste

chez les Bissonnette après une journée de ski. M. Étienne Héroux, commissaire industriel de la région de Saint-Jean, est arrivé peu après. Il venait discuter avec M. Bissonnette de l'intérêt qu'une compagnie manifestait pour un terrain à Saint-Jean.

Des plans sont étalés, M. Ouellette « met son grain de sel » dans la discussion et c'est ainsi, explique-t-il, qu'il entend parler pour la première fois des intentions de la compagnie Oerlikon.

Pour donner un coup de main à ses amis Bissonnette et Héroux, M. Ouellette est chargé de contacter un agent d'immeuble, M. Michel Thibodeau, afin que la compagnie Oerlikon puisse le plus rapidement possible prendre une option sur le terrain qu'elle convoite.

De fil en aiguille, toujours dans le but de faciliter les choses à la compagnie suisse, M. Ouellette est de plus en plus impliqué dans les négociations. En bon homme d'affaires, il finit par y voir une bonne occasion de faire un coup d'argent.

Il décide donc de hausser le coût du terrain de 0,27 le pied carré à 0,37, en fixant le début des négociations à 0,40 cents le pied carré afin de se donner « une marge de manoeuvre ».

Contre toute attente, Oerlikon signe le contrat de vente sans négocier.

Incroyable

M. Ouellette se retrouve donc à la tête d'un profit de plus de \$900.000.

Et c'est pour rentabiliser sa nouvelle fortune, question selon lui d'avantages fiscaux, qu'il la divise entre quatre compagnies : la sienne,

celle de sa femme, celle de M. Bissonnette et une nouvelle compagnie formée pour Anita Bissonnette. Ces opérations ont eu lieu totalement à l'insu des époux Bissonnette, a-t-il insisté.

Une fois que M. Bissonnette a appris toute l'histoire, leur amitié s'est bien sûr un peu refroidie, a admis M. Ouellette, « mais on s'est

expliqué ».

M. Bissonnette lui-même semblait en grande forme lorsqu'il s'est amené à la barre. Volubile, il a fait rire l'assistance à de nombreuses reprises. Il a finalement été rappelé à l'ordre par le juge Boilard qui lui a conseillé de répondre aux questions posées plutôt que de livrer des discours.

« Le droit de dire non » lance sa campagne de financement Maison d'hébergement pour jeunes filles victimes d'abus sexuels

Son père a fait de drôles de choses sur elle. Comme s'il voulait faire l'amour avec elle.

par Monique GIGUÈRE

Voilà le secret qu'a confié, hier, la jeune Stéphanie, âgée de 11 ans, à Ciboulette qui ne comprenait pas ce que signifiait « abus sexuel ». Accompagnées de Cécile Cormier et Ginette Bouchard, animatrices au Groupe d'intervention « Le droit de dire non », Stéphanie et Ciboulette ont lancé la campagne de financement qui doit permettre d'ouvrir, d'ici septembre, une maison d'hébergement, la première du genre dans la région de Québec, pour jeunes filles de 12 à 17 ans, victimes d'agression sexuelle.

La campagne, dont l'objectif est d'amasser \$65.000 d'ici la mi-mars, comportera la vente de macarons et d'affiches dans les centres commerciaux et les édifices gouvernementaux, la vente d'une sérigraphie de

Luc Archambault dont le lancement aura lieu le 8 mars et une animation de Félix, Ciboulette et Noiro à Place Laurier, le 12 mars.

Sans préférence pour aucun quartier en particulier, le Groupe songe à acheter une maison, mais accepterait volontiers un don si quelque mécène avait l'heureuse idée de s'intéresser à son oeuvre. Soixante-cinq mille dollars pour lancer une telle maison sont bien insuffisants, reconnaît Mme Bouchard. C'est pourquoi l'argent qui sera recueilli doit être considéré comme une mise de fonds initiale, un départ.

La maison, qui doit compenser l'absence de formules d'accueil pour enfants victimes d'abus sexuels, comportera idéalement neuf places et sera réservée aux filles seulement, qui pourront y demeurer jusqu'à six mois. Selon Mme Bouchard, l'intervention est différente selon qu'il s'agit de filles ou de gar-

çons. « Les filles ont tendance à rester victimes, a-t-elle expliqué, tandis que la conséquence la plus fréquente chez les garçons, c'est qu'ils développent une propension à devenir eux-mêmes abuseurs à l'âge adulte. » Ce qui n'empêche pas Mme Bouchard de souhaiter qu'un groupe d'hommes prenne en charge la situation des garçons de 5 à 11 ans.

Les conséquences présentement observables chez les enfants victimes d'abus sexuels seraient l'anxiété, la perte d'estime de soi, le sentiment d'impuissance, le sentiment de culpabilité, des attitudes de « victimisation » et différents troubles de comportement que l'on retrouverait à l'âge adulte, comme les dépressions, les maladies psychosomatiques, l'abus de drogues et d'alcool, la promiscuité sexuelle pouvant aller jusqu'à la prostitution, les suicides et les tentatives de suicide. « Quatre-vingts pour 100 des prostituées mineures ont été victimes d'a-

bus sexuels », a affirmé Mme Bouchard.

25 pour 100 de femmes

Faisant état de quelques statistiques, Mme Cormier a, pour sa part, rappelé qu'une fille sur quatre et un garçon sur sept vivent au moins une situation d'abus sexuel avant l'âge de 13 ans. Près de 70 pour 100 de ces agressions sont commises par un membre de la famille de la victime et plus de 95 pour 100 des agresseurs sont des hommes. L'âge moyen des enfants victimes d'abus sexuels est de 11 ans.

Le Groupe d'intervention « Le droit de dire non », mis sur pied en janvier 1987, est un groupe de femmes qui a décidé de mettre l'accent sur le travail à faire auprès des victimes d'abus sexuels. Ses trois volets d'activités sont les suivants : la prévention et le dépistage, l'hébergement et la mise sur pied de groupes d'entraide pour les femmes ayant vécu des situations d'abus sexuels dans le passé.

SUITES de la première page

CONDAMNÉ...

Pire: en entrant le week-end dernier dans son taudis, Morris Gross était accompagné de plâtriers, de peintres et en un tournemain, le sol de sa cuisine était refait. Ses locataires craignent en outre qu'il échappe au rhume, car certains l'ont vu introduire subrepticement un radiateur.

« Lui aussi devrait geler », s'est exclamée une de ses voisines de palier.

Reste que le propriétaire a dû verser une amende de 32.000 dollars au tribunal pour n'avoir pas respecté l'ordre de mettre un terme à 400 violations du code de l'habitat et à des dommages civils s'élevant à 137.000 dollars.

S'il ne fausse pas compagnie à ses locataires - un signal électronique fixé à sa cheville permet de le suivre - Morris Gross pourra utiliser cette dernière amende pour effectuer des réparations chez ses locataires. Sinon, il lui faudra déboursé encore plusieurs dizaines de milliers de dollars.

La première de Carmen annulée

La première de l'opéra Carmen qui devait avoir lieu hier, à la Place des Arts, a été annulée à cause de la grève des techniciens de scène. Plus de 3.000 spectateurs ont poireauté durant de longues minutes espérant un règlement de dernière minute, pour pouvoir assister à cette représentation qui a

demandé trois ans de travail et des investissements de plus d'un million de dollars.

Moins d'une heure avant l'heure prévue pour l'ouverture des portes de la salle Wilfrid-Pelletier, les techniciens de scène, réunis en assemblée générale, ont rejeté, les dernières offres patronales.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333
Heures d'affaires:
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

LA QUOTIDIENNE

tirage du 16 février
4-9-1
7-9-9-3

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333
Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362
Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam. et dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311
Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00
Samedi: de 12h00 à 23h00
Dimanche: de 14h00 à 23h00

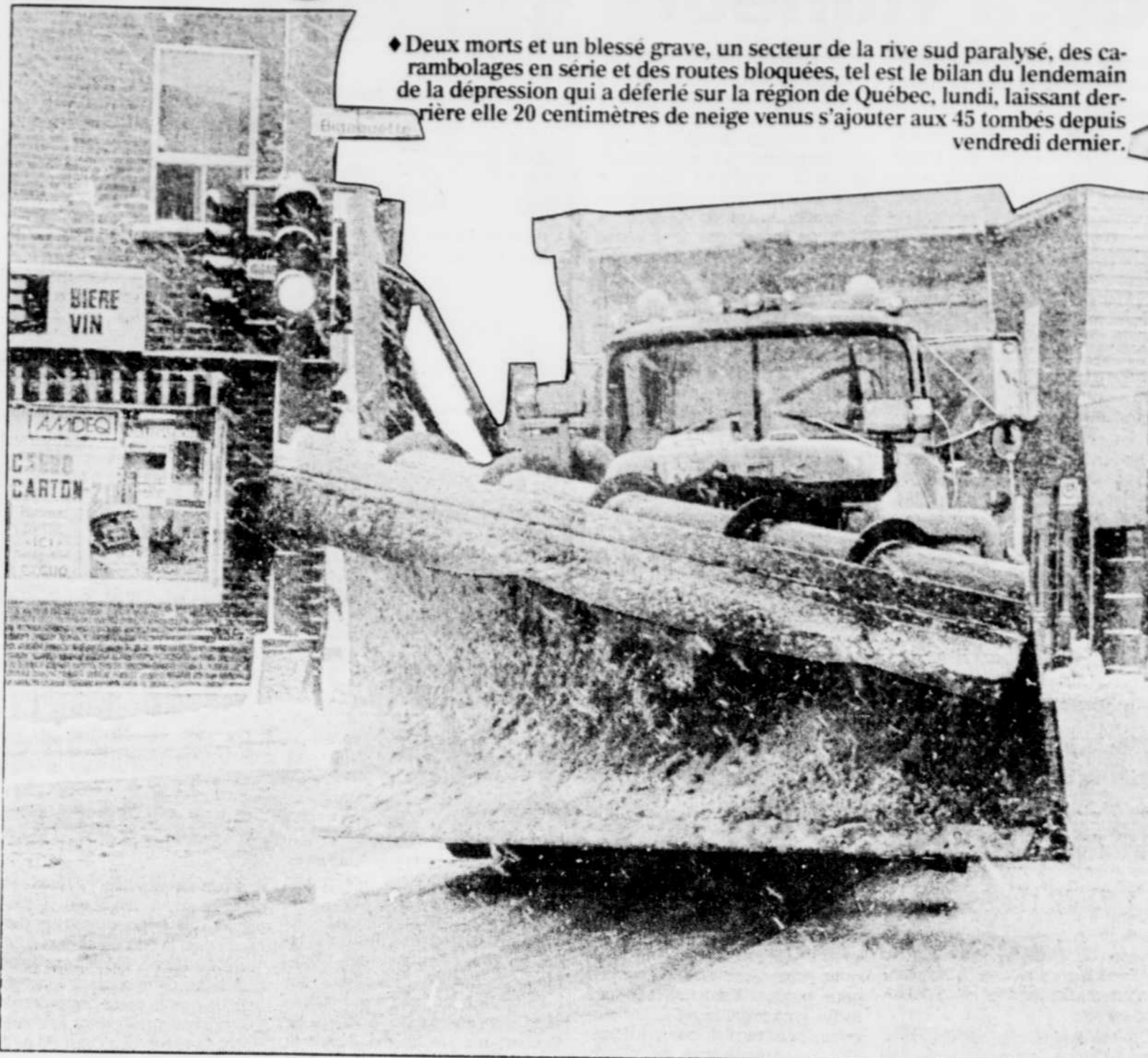
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
Heures d'ouverture: Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 16h00

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

65cm en quatre jours

La région ensevelie sous la neige

◆ Deux morts et un blessé grave, un secteur de la rive sud paralysé, des carambolages en série et des routes bloquées, tel est le bilan du lendemain de la dépression qui a déferlé sur la région de Québec, lundi, laissant derrière elle 20 centimètres de neige venus s'ajouter aux 45 tombés depuis vendredi dernier.



Le Soleil, Jean Vallières

Les quelque 65 centimètres de neige tombés sur la région depuis vendredi dernier, ont nécessité environ 26.000 voyages de camions pour le transport de la neige dans la seule ville de Québec.

Dernières tempêtes

\$1.5 million pour ôter 525,000 tonnes de neige à Québec

◆ C'est la sixième de toute la neige de l'hiver qui est tombée depuis vendredi et la ramasser, à Québec, va coûter 1,5 million de dollars. Quand les camions vont enfin pouvoir être remis, ils auront transporté en 35,000 voyages plus de 525,000 tonnes de neige, soit 42 fois l'équivalent du volume de l'édifice Price!

par Michel TRUCHON

« On espère bien en avoir terminé dans deux jours », a dit hier Mme Michèle Thomas, du service des communications de la ville de Québec... embourbée dans ses statistiques.

Le budget total pour le déneigement, à Québec, est de \$13 millions mais il comprend le grand nettoyage printannier.

Depuis vendredi soir dernier, tous les employés manuels du service des Travaux publics, soit environ 300 personnes et une centaine d'autres employés chargés de la répartition et de la paperasse travaillent 24 heures sur 24 pour voir à ce que les rues de la Vieille Capitale retrouvent un état normal. À ce nombre, il faut ajouter 400 personnes de l'entreprise privée qui exécutent des contrats pour la ville.

Au total, on utilise environ 700 pièces de machinerie, dont la moitié vient du secteur privé. Hier, les camions « dix roues » avaient effectué 26,000 voyages et on estimait qu'il en aurait encore 9,000 d'ici la fin de l'opération de déneigement.

Ces quelque 60cm de neige tombés depuis vendredi auront donc nécessité le transport de 525,000 tonnes métriques de neige, à raison de 15 tonnes par camion. On a déjà calculé que 10,000 voyages de neige équivalaient à 12 fois le volume de l'édifice Price. La règle de trois effectuée par Mme Thomas donne un résultat impressionnant de 42.

Toute cette neige va principalement dans des dépôts, les « dépotiers à neige » dont les principaux sont situés à l'extrémité du boulevard Henri-Bourassa, sur le parking sud-ouest d'Expo-Québec, sur la rue Sample et sur la rue Michelet dans le district Les Saules. Une faible quantité est déversée dans le fleuve, au quai Chouinard.

En temps normal une chute de neige de 10cm nécessite une nuit d'opération. Le nombre moyen de voyages lors des opérations de déneigement est de 160,000 chaque année. L'an dernier avait fait exception à la règle, un hiver plus clément ayant nécessité seulement 110,000 transports. ◆

par Michel TRUCHON

Pendant ce temps, c'est le Bas-du-fleuve qui subissait à son tour le mauvais temps, la neige et le vent violent rendant plusieurs routes impraticables à tel point que toutes les écoles sont restées fermées, hier matin.

Le premier décès s'est produit à Vanier, en fin de soirée lundi, mais c'est hier matin seulement que le corps a été découvert, dans l'entrée de son logement de la rue Turcotte. La victime est un homme âgé de 65 ans qui aurait succombé à une crise cardiaque, après avoir fait trop d'efforts en pelletant. Quand on l'a trouvé, vers 7h30 hier matin, le sexagénaire était affaissé derrière la porte d'entrée et portait encore ses vêtements d'extérieur.

L'autre mort est survenu à la suite d'un accident à Saint-Pierre, île d'Orléans. Raymond Plante, 66 ans, de cette localité a été écrasé par un tracteur qui déneigeait le parking de la coopérative de l'endroit. La tragédie s'est produite vers 15h20, alors que la victime passait derrière la souffleuse qui reculait.

À Saint-Henri de Lévis, une jeune femme a subi des fractures à une jambe, vers 9h30 hier matin, alors qu'elle s'efforçait de pousser une voiture coincée dans la neige, sur le chemin de la Petite-Grillade. Elle a été heurtée par une camionnette dont le conducteur n'a pu l'apercevoir dans la poudrière.

Mme Odile Roberge, âgée de 32 ans, suivait la voiture de ses parents dans un autre véhicule conduit par un ami quand les deux automobiles sont entrées en collision après avoir dérapé sur la chaussée enneigée. Elle est descendue pour aller aider son père, mais quelques instants plus tard, un autre véhicule surgissait de la poudrière pour la coincer entre les pare-chocs. Pendant plusieurs minutes, on a craint que Mme Roberge ne soit morte et l'accident a amené plusieurs voitures de la Sûreté du Québec dans ce secteur.

Cette présence policière n'a pas été inutile, étant donné que les conditions se sont rapidement détériorées dans les limites de Saint-

Henri, tant sur la route 173 que sur la route 277. Les agents, constatant que la circulation était quasi impossible, ont décidé de fermer ces sections de routes. Plusieurs autres accrochages ont eu lieu dans ce coin, pendant toute la matinée. En fin d'après-midi on a été obligé d'escorter les autobus scolaires des écoles du secteur de Saint-Henri avec des voitures de patrouille de la SQ et de leur ouvrir le chemin avec une charrie. Par précaution, en début d'après-midi, les écoles primaires de Saint-Henri et de Pintendre avaient été fermées et les enfants, retournés chez eux.

Les policiers de la SQ ont été débordés pendant toute la journée, au point que l'un d'eux s'est écrié : « Si c'est pire que ça en enfer, ça ne doit pas être beau! » Ce à quoi un de ses confrères a répliqué : « Il n'y a pas de neige en enfer... »

C'est surtout la poudrière qui a envenimé les choses à Saint-Henri comme d'ailleurs sur une grande partie de la rive sud. L'autoroute 20, en direction de Montréal, a été fermée pendant plus de deux heures, hier matin, à la suite du dérapage d'un camion-remorque qui a bloqué les deux voies près du 4e rang de Saint-Apollinaire. La circulation, à un moment, a refoulé jusqu'à la hauteur de la route La-gueux, à Bernières.

Comme si cela n'était pas suffisant, cinq voitures se sont heurtées sur le pont Laporte, en direction nord, interrompant la circulation pendant près d'une heure, vers 9h hier.

Ailleurs sur la rive-sud toutes les routes étaient glissantes et rendues dangereuses par la poudrière. La route 20 a été fermée pendant plusieurs heures entre Saint-Vallier et la Pocatière.

Sur la rive-nord, la circulation se faisait moins péniblement, mais les dérapages ont quand même été nombreux.

Après ce brutal rappel de la nature venu nous montrer que l'hiver est loin d'être terminé, on devrait connaître un répit. En effet les météorologues ne prévoient que de faibles précipitations pour la fin de journée, aujourd'hui, et pour demain, avec un retour du beau temps, vendredi. ◆



Le Soleil, Yvon Mongrain

Les rues enneigées, le désolant spectacle des derniers jours.

Une première, la location-achat

Charlesbourg: projet domiciliaire de \$35 millions

◆ Le président de Construction canadienne T.J., M. Jean Thériault, a annoncé, hier, la mise en chantier, à Charlesbourg, des Jardins de l'Auvergne, un ensemble résidentiel de 502 unités en copropriété divisée dans lequel il proposera une formule inédite de bail location-achat.

par Jacques DRAPEAU

Ce complexe résidentiel de \$35 millions gravitera autour d'un centre sportif multidisciplinaire dont on achève déjà la construction. On y retrouvera une piscine intérieure, une piscine extérieure à l'eau salée avec glissade géante, un court de tennis et une salle de conditionnement physique. L'accès à ce centre, évalué à \$2 millions, sera réservé uniquement aux occupants des Jardins de l'Auvergne.

Situé en bordure de l'autoroute de la Capitale, aux limites de Charlesbourg et de Beauport, le projet de huit bâtiments résidentiels sera réalisé en phases successives d'ici la fin de 1989. Construction canadienne entreprendra, au cours des prochains jours, la construction des premières unités de logement.

Le prix des unités oscillera généralement entre \$59,500 et \$115,000. Présent à la conférence de presse, le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, n'a pas caché sa satisfaction devant l'éclosion du projet. La municipalité qui y effectuera d'importants travaux d'aménage-



Le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, et le président de Construction canadienne, M. Jean Thériault, ont dévoilé, hier, l'immense maquette du projet Les Jardins de l'Auvergne.

ment, incluant des trottoirs en inter-blocs et des lampadaires, touchera éventuellement plus de \$850,000 en revenus provenant de la taxe foncière.

Location-achat

En entrevue, M. Thériault a soutenu qu'il ne se souciait guère de la situation qui prévaut actuellement dans le marché du condominium.

Des centaines d'unités sont présentement libres dans la région de Québec. « Le marché, dit-il, il faut le créer tout simplement. Notre projet va connaître un grand succès parce qu'il propose du jamais vu encore. »

Le grand patron de Construction canadienne compte beaucoup sur cette formule de location-achat pour attirer notamment « les gens

gagnant annuellement entre \$35,000 à \$50,000 qui n'arrivent jamais à ramasser le comptant nécessaire pour l'achat d'une propriété. » Cette formule nouvelle sera appliquée sur 216 unités de logement de l'ensemble.

Dans ces habitations, le client pourra, s'il le désire, louer son condominium avec option de l'acheter après trois ans. Durant cette pé-

riode, l'acquéreur potentiel accumulera, à même son loyer, le montant suffisant pour verser le comptant requis lors de la prise de possession définitive.

M. Thériault fournit l'exemple d'un condo dont le prix de vente, en 1988, est fixé à \$76,950. Durant trois ans, l'occupant accumulera une ristourne mensuelle de \$100 soit un total de \$3,600 après 36 mois.

Au terme des trois années, la valeur de l'unité sera portée à \$89,090 en supposant une plus-value annuelle de 5 pour 100. A celui qui achètera le condo, M. Thériault versera ensuite la moitié de cette plus-value de \$12,140, soit \$6,070. Le client disposera alors d'une somme de \$9,070 soit plus de 10 pour 100 du prix d'achat. « Un prêt hypothécaire, assuré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, lui permettra ensuite d'accéder à la propriété sans devoir verser plus de comptant », précise le P.D.G. de Construction canadienne.

« Pour le prix de son loyer actuel, estime M. Thériault, le client pourra s'installer aux Jardins de l'Auvergne et bénéficier des installations du centre sportif. » Après trois ans, l'occupant pourra quitter les lieux sans plus. Dans ce cas, il perdra évidemment le droit de toucher le montant accumulé.

Par ailleurs, le locataire qui ne désirera pas ou ne pourra se prévaloir de la remise de \$3,600, pourra la transférer à une autre personne souhaitant exercer les options de l'entente. Il pourra aussi, s'il le désire, appliquer le montant à l'achat d'une maison unifamiliale érigée par Construction canadienne.

Le projet comportera deux bâtiments de la série « Scandinave », réservés aux personnes seules, et un autre bâtiment pour couples seulement. Deux tours d'appartements de huit étages sont prévues dans l'ensemble. ◆

Comme représentant de la région de Québec

La succession de Michel Côté repart la machine à rumeurs

♦ OTTAWA - Un seul ministre représente la grande région de Québec au cabinet fédéral pour l'instant, et il s'agit d'un ministre d'État. Les députés régionaux en espèrent davantage, mais font confiance à leur chef. Les rumeurs leur laissent cependant bien peu d'espoirs pour l'instant.

textes de Pierre-Paul NOREAU

La démission de Michel Côté a créé une vacance au sein du cabinet conservateur, soit le siège des Approvisionnements et Services. Elle a aussi laissé la responsabilité des dossiers de la grande région de Québec entre les mains du ministre Pierre Blais. Ce dernier, député de Bellechasse, est de la toute dernière promotion ministérielle, ayant accédé, en août, au poste de ministre d'État à l'Agriculture.

Sans nullement s'attaquer à l'individu qui ne reçoit que des éloges, plusieurs députés de la région joints, hier, reconnaissent cependant que M. Blais occupe un poste « junior » au sein du cabinet, le ministre en titre à l'Agriculture étant John Wise. La région de Québec, comme deuxième pôle de la province, a traditionnellement eu droit à un poids plus marqué.

La machine à rumeurs est évidemment repartie depuis le départ en catastrophe de Michel Côté. Deux scénarios flottent surtout pour l'instant autour de la colline parlementaire : le remaniement mineur et le remaniement majeur. Aucun des deux ne crée cependant une place de choix aux élus de la région de Québec, même si les noms de Monique B. Tardif (Charlesbourg) et Suzanne Duplessis (Louis-Hébert) ont timidement fait surface.

La proximité d'une élection générale conjuguée à la mauvaise publicité suscitée par la démission de l'ex-ministre Côté et le procès de l'ex-ministre André Bissonnette pourraient inciter le premier ministre conservateur à tenter de donner une nouvelle image à son gouvernement en redistribuant les rôles. Le sort non encore réglé du ministre Marcel Masse sur qui plane toujours l'ombre de ses dépenses élec-

torales de 1984 écarterait cependant ce scénario à très court terme.

Dans le cas d'un remaniement mineur, au mieux, un député de la région serait nommé ministre, et le ministre d'État Pierre Blais accèderait à un poste « senior ». Au pire, ce dernier conserve son poste de ministre d'État et un député d'ailleurs en province comble le vide laissé par Michel Côté.

Les noms évoqués le plus fréquemment pour accéder au Cabinet sont ceux du député Jean-Guy Hudon (Beauharnois-Salaberry) et de Marcel Danis (Verchères), ce dernier étant déjà le président adjoint de la Chambre des Communes. Le ministre d'État à la Jeunesse, Jean Charest, serait aussi très susceptible d'une promotion au Québec.

En fait la députation conservatrice de la grande région de Québec n'impressionne guère, si on en croit des témoignages entendus de la bouche de députés conservateurs, d'organiseurs du parti et même de conseillers du premier ministre. L'hypothèse de voir l'ambassadeur Lucien Bouchard devenir le représentant au Cabinet de la région de Québec par le truchement d'une nomination au Sénat sourit grandement à ceux-ci qui cherchent un brillant chef d'équipe pour redonner du lustre au caucus québécois. M.

Bouchard serait cependant réticent à faire le saut dans l'arène politique.

À combler

Les seuls noms vraiment retenus jusqu'ici lorsque vient le temps d'évaluer des candidatures de la région sont ceux de Mme Suzanne Duplessis et Monique B. Tardif. Les deux occupent déjà des postes de secrétaires parlementaires. Elles ne cachent pas qu'elles sont à la disposition du premier ministre si leurs services sont requis. Elles précisent, comme tous leurs collègues de la région, que la décision appartient toutefois à Brian Mulroney et qu'elle sera respectée en toute circonstance.

Il est bien évident que la région va demander un autre ministre régional, reconnaît la députée de Charlesbourg. Sa collègue de Louis-Hébert s'attend d'ailleurs à ce que les grands interlocuteurs régionaux fassent pression auprès du premier ministre pour le sensibiliser. « Et il serait dommage qu'il ne récompense pas ceux qui travaillent fort pour sa réélection », ajoute Mme Duplessis, estimant avoir elle-même abattu un boulot considérable en ce sens.

Le président du caucus des députés conservateurs de la province, le député de Beauce, Gilles Bernier, demande, lui, en tout premier lieu, que la vacance ministérielle soit comblée à même la députation québécoise. Il souhaiterait idéalement que le futur ministre soit choisi dans la grande région de Québec. Il plaide cependant que le ministre Blais saurait de toute manière fort bien tirer son épingle du jeu malgré les handicaps que peuvent représenter son arrivée récente au Cabinet et son poste de ministre « junior ».

« Je n'ai pas de raison de croire pour l'instant qu'il va aller à l'extérieur pour remplacer Michel Côté. Mais c'est lui qui évalue son monde et qui va chercher à faire pour le mieux. »

Gabriel Fontaine (Lévis), Charles Hamelin (Charlevoix) et le président du caucus des députés de la région de Québec, Marcel R. Tremblay (Québec-Est), s'en remettent complètement à Brian Mulroney, ne voyant pas de problème dans la situation actuelle. Chacun doit faire son effort dans sa circonscription, et le chef conservateur va se charger du reste, selon eux. ●



Le ministre Pierre Blais, à gauche, est responsable de la région de Québec depuis le départ de Michel Côté, à droite.



Les noms de Monique B. Tardif (Charlesbourg), à droite, et Suzanne Duplessis (Louis-Hébert) ont fait surface comme futures ministres.

Ottawa va régler trois dossiers touchant la région de Québec

♦ OTTAWA - Le gouvernement fédéral a décidé d'aller de l'avant dans trois dossiers impliquant la région de Québec, soit le parc technologique, le centre international d'arbitrage et la Société Inter-Port.

Selon des informations obtenues, hier, à Ottawa, et non démenties par des députés de la région de Québec mêlés à ces dossiers, les décisions formelles seront annoncées au cours de la semaine prochaine dans ces trois cas.

Dans celui du tribunal international d'arbitrage, le gouvernement conservateur aurait approuvé le versement des \$200,000 promis par

l'ex-ministre Michel Côté, soit une tranche de \$100,000 la première année et quatre tranches annuelles subséquentes de \$25,000.

La porte serait toutefois ouverte pour qu'une autre instance du même type installée en Colombie-Britannique reçoive elle aussi une aide gouvernementale de démarrage, entrant de ce fait en compétition avec le tribunal de Québec.

Le nouveau statut de la Société Inter-Port a lui aussi été arrêté, reconnaît le président du caucus des députés du Québec, Gilles Bernier. Cet organisme voué à la promotion industrielle était en attente d'un mandat clair, tant au niveau du

rôle, du territoire à couvrir que des acteurs.

Selon le représentant de la Beauce à la Chambre des Communes, le ministre Pierre Blais, qui a de façon intérimaire la responsabilité des dossiers de la région de Québec, n'a pas chomé depuis le départ de Michel Côté. Les résultats sont là selon M. Bernier, et en ce sens, les gens de la région de Québec n'ont pas à s'inquiéter que leurs voix soient entendues par le gouvernement conservateur.

Quant au retard dans le cas du parc technologique, les élus municipaux devaient d'abord s'entendre,

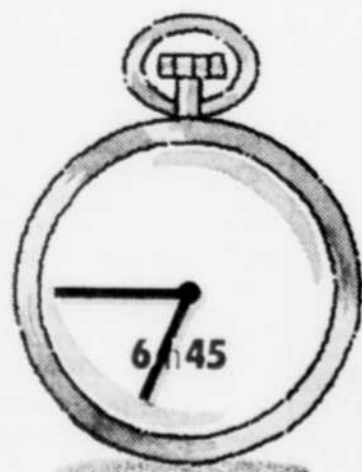
explique la députée de Louis-Hébert, Suzanne Duplessis. Celle-ci précise que le gouvernement fédéral n'a reçu la documentation du ministre québécois Pierre MacDonald qu'à la fin de novembre. Mais tout indique que là aussi, les prochains jours devraient apporter la conclusion à la phase de départ de ce fameux parc technologique dont on parle depuis si longtemps dans la région de Québec.

« Vous êtes aussi bien informés que moi à ce que je vois », a lancé, hier, le président du groupe des élus de la région de Québec, Marcel-R. Tremblay à propos de la conclusion de ces trois dossiers. ●



Le nouveau statut de la Société Inter-Port a lui aussi été arrêté, selon le député Gilles Bernier.

VIA: le choix de l'heure pour Montréal



Du lundi au vendredi



Samedi et dimanche seulement



Tous les jours



Tous les jours



Tous les jours

Montez à bord! Avec son nouveau train de 14h50, VIA Rail vous propose maintenant 5 différentes heures de départ pour Montréal. Comme vous avez le choix de l'heure, vous n'êtes coincé ni par l'horaire... ni dans le train, car vous voyagez en tout confort, d'un centre-ville à l'autre. Vous

arrivez à destination calme, détendu et avec le sourire. Le nouveau départ de 14h50 de VIA Rail: plus que jamais, c'est le choix de l'heure pour Montréal.

Pour renseignements ou réservations, communiquez avec votre agence de voyages ou VIA au 692-3940.

Profitez du stationnement gratuit à la Gare de Sainte-Foy. Renseignez-vous sur les heures de départ de Sainte-Foy. Tarifs de groupe offerts sur demande.

Québec-Montréal à compter de 36\$ aller-retour
Tarif Ambassadeur à compter de 19\$ aller simple



Pour atteindre l'excellence dans un métier Pépin : une bonne formation professionnelle ne suffit pas

♦ Pour atteindre l'excellence dans l'exercice d'un métier, une bonne formation professionnelle ne suffit pas. Il importe pour les jeunes de se doter également d'une bonne formation générale qui leur permettra de s'adapter aux prochains changements du marché du travail.

par Richard HENAUULT

C'est là l'essentiel du message que l'ancien président de la Confé-

dération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, a livré, hier soir, à l'école polyvalente de Charlesbourg. Maintenant professeur en relations industrielles à l'université de Montréal, M. Pépin était le conférencier invité à l'ouverture de la semaine de promotion de l'enseignement professionnel à la Commission scolaire de Charlesbourg.

« Je ne crois pas bon de demander aux employeurs ce qu'ils désirent comme formation pour leurs

futurs employés et de n'enseigner aux jeunes qu'en fonction de ces exigences, a déclaré l'ancien chef syndical. Il faut donner une culture plus large aux jeunes. Je suis persuadé que l'employeur clairvoyant préférera une personne plus ouverte et plus capable de s'adapter. »

Par ailleurs, M. Pépin a dit ne pas partager l'optimisme du ministère de l'Éducation quant aux possibilités d'emploi pour les jeunes.

Aussi a-t-il exhorté les parents présents à insister auprès de leurs enfants sur la nécessité de compléter au moins le cours secondaire. « Le BS, a-t-il dit à la blague, n'est pas un objectif, surtout qu'on a maintenant des chances d'être pourchassé... »

Le conférencier, loin d'avoir renié ses origines syndicalistes, a également enjoint les enseignants de développer la solidarité chez les jeunes. Selon lui, en dépit de l'actuel « courant conservateur et individualiste », il importe de sensibiliser les élèves à l'action syndicale et ce, dès le niveau secondaire.

Membre du Conseil supérieur de l'éducation à la fin des années 70, M. Pépin a raconté que c'est à ce moment qu'il a pris conscience du peu d'importance accordée à l'enseignement professionnel: « C'était l'époque où on voyait cela comme un endroit pour parquer les jeunes en difficulté, une voie de garage... Comme si apprendre un métier, c'était dégradant! »

L'universitaire a alors évoqué ses propres origines: « On n'est pas tous des fils de ministre, heureusement par les temps qui courent... » Fils de col bleu, M. Pépin se souvient de son père comme de quelqu'un étant fier de son métier, heureux même s'il était à toutes fins utiles analphabète. Bien sûr, ses enfants étaient aussi fiers de lui.

« Dans notre société, de dire M. Pépin, on a la chance de ne pas répéter cela car la formation professionnelle se relève, les enseignants sont plus motivés et ce nouveau souffle a des répercussions sur les élèves et les parents, les deux autres principaux acteurs en éducation. »

Le conférencier a enfin insisté auprès de l'auditoire sur l'import-



Le Soleil, Jacques Deschênes

Marcel Pépin a exhorté les parents à pousser leurs enfants à compléter au moins un secondaire V.

tance des cols bleus dans la société. « Ce sont eux, a-t-il dit, qui produisent les biens. S'ils n'étaient pas là, il n'y aurait pas d'électricité, entre autres, et M. Bourassa serait bien malheureux. Il n'y a rien de dégradant à être un col bleu et on est injuste quand on les déprécie. »

La CEQ mènera une enquête pour tracer le portrait des enseignants à statut précaire

♦ La Centrale de l'enseignement du Québec entreprend cette semaine une enquête à travers le Québec, afin de tracer le portrait réel des enseignants à statut précaire.

par Brigitte BRETON

Selon le vice-président de la Commission des enseignants des commissions scolaires (CECS), M. Jacques Blais, le nombre d'enseignants travaillant à temps partiel, à la leçon, ou à titre de suppléants, serait beaucoup plus élevé que celui avancé par les commissions scolaires.

Depuis 1982, le nombre de « statuts précaires », aurait connu une forte progression. « Le montant des cotisations prélevées par les syndicats, nous pousse à croire qu'il n'existe pas seulement 12,000 enseignants à statut précaire, mais bien 22,000 », avance M. Blais. La CECS compte environ 55,000 enseignants « réguliers ».

Avant de s'engager dans la prochaine négociation, dont la précarité de l'emploi est une priorité, la CEQ souhaite savoir de façon précise, le nombre de personnes visées, et les conditions de travail de ce type de personnel. « La CEQ se penche depuis deux ans sur le dossier de la précarité de l'emploi, mais elle ne possède pas encore de portrait juste et précis », affirme le vice-président.

De février à avril, la Centrale jointra donc, à l'aide d'un questionnaire, un nombre limité d'enseignants, afin d'identifier leurs conditions de travail et leurs problèmes. À partir de ces données préliminaires, un autre questionnaire sera bâti, pour ensuite être distribué à l'automne, dans 3,000 écoles québécoises.

La CEQ a sollicité la collaboration de l'Université du Québec à Montréal, pour donner plus de crédibilité à sa recherche. Celle-ci doit être complétée en février 1989.

Selon le porte-parole, le secteur de l'éducation a beaucoup de tratra-

page à faire, pour améliorer le sort des enseignants non réguliers. Contrairement au milieu de la santé ou à certaines entreprises privées, il n'existe pas de lien d'emploi ou de liste de rappel pour ces salariés du milieu de l'enseignement.

Par ailleurs, M. Blais mentionne que les enseignants à temps plein sont sensibilisés aux problèmes vécus par leurs confrères à statut précaire, et qu'une solidarité se développe. « Les emplois précaires influencent l'organisation du travail, et les membres comprennent que les conditions de travail sont plus difficiles à améliorer, si certains individus sont moins favorisés », mentionne-t-il.

Depuis un an, les syndicats locaux organisent des sessions pour les « statuts précaires », afin de les impliquer davantage au sein de leur structure syndicale. Jusqu'à maintenant, environ 3,000 personnes ont participé à ces rencontres. ♦

Les 3 jours de
L'HIPPOPOSSIBLE ASSIETTE
Les lundis - mardis - mercredis
15-16-17 et 22-23-24 février
de 17h00 à 22h00

10 CUISSSES de GRENOUILLES SUR LIT DE RIZ **795\$**

8 LANGOUSTINES (Scampi) SUR LIT DE RIZ **895\$**

Menu du jour tous les jours de 11h à 14h **325\$**

PLACE BOURG-ROYAL
1010, 80e Rue est
Charlesbourg
628-4472

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHATEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Forme culture permanente 19851 min. Éducation du Québec
692-0310

A VENDRE
Parc aquatique comprenant vaste terrain, 4 glissades d'eau géantes, 1 bain tourbillon géant, 1 piscine pour enfants, une cantine tout aménagée, grand stationnement avec voies d'accès (entrée-sortie) sur la Transcanadienne, située à St-Jacques, N. B., à 10 km d'Edmundston face à un grand camping provincial.
Pour plus d'informations, communiquer avec Pierre Laforest, au 506-739-7328 entre 9h00 et 4h30 du lundi au vendredi.

5 ans EN AFFAIRES!
IDO
nouveau

EPSON LQ-500
Imprimante 24 aiguilles

- 180 CPS
- IBM compatible
- Garantie 1 an P.M.O.

595.\$

3200, Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy
651-1882
Sans frais: 1-800-463-5285

SKI DE PRINTEMPS

K-WAY

AVEC TOUT ACHAT D'UN PANTALON K-WAY, OBTENEZ UN BANDEAU GRATUITEMENT SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE.

S'applique aux pantalons des styles #127 et #128. Choix de couleurs et de grandeurs.

Carte verte 002083

Bientôt un **Nouveau Clément**

Sherbrooke Les Tourelles 564-7881
Trois-Rivières Centre Les Rivières 378-0550
Lévis Place Carnaval 833-2686
Galerie de la Capitale 627-3472
Montréal Place Vertu 334-4727
Place Ste-Foy 653-9363

clément

MANNEQUIN
Place Québec
GRANDE VENTE

GROUPE DE
**JUPES — CHANDAILS
BLOUSES — ROBES
PANTALONS**

Valeurs de 110\$ à 250\$

**9\$ — 19\$ — 29\$
39\$ — 49\$**

TOUTE NOTRE COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ DÉJÀ EN MAGASIN

Toutes ventes finales

POISSONNERIE QUAI-BEC

| | |
|--|---|
| PÉTONCLES FRAIS grosneur 20-30 969\$ lb | CREVETTES À SALADE NORDIQUES surgelées 659\$ lb |
| FILET DE MORUE 429\$ lb | LASAGNE AUX FRUITS DE MER Produit maison 299\$ ch. |

| | | | |
|--|---|---|--|
| FAUBOURG LAUDANCE STE-FOY RUE DU CAMPANILLE (7 jours/semaine) 653-6097 | HALLES FLEUR DE LYS 245, SOUMANDE (7 jours/semaine) 527-3039 | 44, BOUL. KENNEDY GALERIES ROND-POINT, LÉVIS 835-1581 | 574, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT 663-1733 |
|--|---|---|--|

VOICILE "4"

Toutes les informations concernant cette phase IV sont maintenant disponibles au: 7, Jardins de Mérici, Suite 106

PHASE IV

CONDOMINIUM Mérici

Pour une info-rencontre: **688-1630**

À PARTIR DE 76 000\$

Côte Sainte-Geneviève, à Québec

Citoyens opposés à la démolition d'un édifice

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste s'oppose à la démolition de l'édifice sis au 784, côte Sainte-Geneviève, à Québec, propriété de la compagnie « Les investissements IMQUA ».

par Louis-Guy LEMIEUX

Même si deux logements seulement sur les six que compte l'édifice, sont encore « occupés » par des locataires et que le bâtiment, sans réelle valeur architecturale, soit proche du délabrement, le comité populaire du quartier veut en faire un cas exemplaire dans sa lutte pour le droit des locataires.

Dans une lettre en date du 18 décembre, la compagnie Les investissements IMQUA avisait les locataires du 784, Sainte-Geneviève, que « l'immeuble vétuste serait démolé, en raison de son mauvais état ». On avisait les locataires qu'ils devraient quitter les lieux au plus tard le 30 juin 1988. La compagnie offrait une indemnité de déplacement, des frais de déménagement, etc.

En fait, un seul des locataires

de l'immeuble conteste le droit du propriétaire de l'expulser. Il s'agit d'un étudiant, Richard Couture, qui dit habiter à cet endroit depuis deux ans. M. Couture s'accroche à son logement parce que, dit-il, « cet édifice mérite plus une rénovation qu'une démolition ».

De son côté, le propriétaire a déjà soumis un projet à la division des permis du Service de l'urbanisme de la ville de Québec, visant à réaménager complètement le pâté de maisons, borné par la côte Sainte-Geneviève, entre la rue Saint-Jean et la rue d'Aiguillon. On prévoyait y construire un ensemble de boutiques avec mail intérieur, incluant l'aménagement d'un stationnement de 96 places.

Ce projet ayant été jugé par la ville non conforme à la réglementation actuelle, la société IMQUA a fait parvenir, le 16 décembre, au Service de l'urbanisme, une demande d'amendement au zonage visant à permettre les fonctions commerciales du côté de la rue d'Aiguillon, alors qu'actuellement le zonage ne le permet que du côté de la rue Saint-Jean. L'architecte

du projet a été avisé que sa demande ferait l'objet d'une étude approfondie et qu'il obtiendrait une réponse de la ville dans environ six mois.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste accuse notamment le président de la société IMQUA, M. Marcel Beaulieu, de vouloir « vider l'immeuble pour le 31 mars » pour procéder le plus tôt possible à la démolition de la bâtisse, même sans permis.

Le comité populaire signale, par ailleurs, que « M. Marcel Beaulieu ne semble pas se soucier des règlements en vigueur car, dit-il, il exploite actuellement un hôtel au 640, Saint-Jean (Le Classique), contrairement au règlement en vigueur ».

Pour sa part, la conseillère du district no 13, Winnie Frohn, déclare qu'elle n'est pas actuellement en mesure de juger de l'état de délabrement de la maison, mais qu'elle n'acceptera jamais que soient bafoués les droits des locataires. « Il faudra voir, dit-elle, si cet édifice qu'on dit centenaire peut être sauvé en faveur de l'habitation. »



M. Richard Couture, le locataire récalcitrant du 784, côte Sainte-Geneviève.

Le Soleil, Reynald Laviole

FORGUES

FOURRURES
UN NOM... UNE RÉPUTATION

Achetez maintenant

1^{er} versement
Juin 88

ou payez comptant
sans intérêt le 2 MAI

(moyennant un léger dépôt)

TOUJOURS DISPONIBLE 12 MOIS SANS INTÉRÊT

RÉDUCTION
DE **10 À 50%**
SUR NOS PRIX RÉGULIERS

Pelisses, doublure détachable

À PARTIR DE **499\$**

Manteaux de chat sauvage naturel
ou lustré peaux allongées

À PARTIR DE **1279\$**

Manteaux de renard bleu naturel

À PARTIR DE **1499\$**

Manteaux de vison naturel
ou teint ranch peaux allongées

À PARTIR DE **1799\$**

Manteaux de vison femelles naturelles
peaux allongées pastel, saphir,
lunaraïne, acajou et dark

À PARTIR DE **3999\$**

Assortiments de fourrures variées
jaquettes et manteaux ¾ incluant
modèles réversibles

À PARTIR DE **649\$**

Pour hommes, choix varié de fourrures,
pelisses, paletots, et ¾ réversibles

À PARTIR DE **399\$**

• FINANCEMENT SUR PLACE
pour client admissible
• PLAN MISE DE CÔTE
• Restitutions d'équipement gratuites
• Garantie d'un an avec police d'assurance
• Entreposage gratuit la première année
• 2% de stationnement gratuit
• Cartes de crédit acceptées
N.B. - Grandeurs personnalisées.
Quantité limitée.
Au comptoir seulement!

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 529-0077

Toute une aventure pour cinq skieurs

♦ Cinq citoyens de la région de Hull, qui s'étaient rendus dans Charlevoix pour effectuer une excursion de cinq jours sur la piste de ski de fond L'Écluse, entre Saint-Urbain et Notre-Dame-des-Monts, ont vécu une aventure dont ils se seraient volontiers passés, après que l'un d'eux eut été immobilisé par des blessures aux pieds. L'homme a finalement été secouru, hier, par l'hélicoptère de la Sécurité du Québec, et son état est jugé satisfaisant.

par Michel TRUCHON

Le blessé est M. Christian Pouyez, âgé de 46 ans. Il souffre de plaies aux pieds, causées par ses chaussures de ski, et d'un début d'engelures.

L'histoire a commencé, samedi,

quand, avec quatre compagnons, il est arrivé dans la région de Baie-Saint-Paul pour s'attaquer, au lendemain de la tempête qui avait laissé une quarantaine de centimètres de neige fraîche dans ce secteur, aux 100 kilomètres de L'Écluse.

Les skieurs comptaient mettre cinq jours pour terminer l'excursion, prévoyant passer les nuits dans les nombreux relais disponibles le long de cette piste jouissant d'une bonne réputation dans le monde des amateurs de ce sport. Mais, dès le départ, leur progression a été ralentie par la neige épaisse, et M. Pouyez n'a pas tardé, dimanche, à souffrir d'ampoules causées par ses chaussures.

Voyant qu'il n'était plus capable d'avancer, deux de ses compagnons ont décidé de lui tenir compagnie,

en établissant un campement de fortune avec la petite tente de nylon qu'ils avaient heureusement emportée par précaution. Les deux autres ont repris le chemin de Saint-Urbain pour chercher du secours.

Ce n'est finalement que tard en

soirée, lundi, qu'ils sont parvenus à destination et qu'ils ont alerté les autorités. Des recherches ont immédiatement été entreprises à l'aide d'un véhicule à chenilles qui a exploré la piste, jusque vers 5h hier matin, sans rien trouver. Ironique-

ment il semble que les secouristes se trouvaient à une faible distance des trois campeurs quand ils ont dû se résoudre à rebrousser chemin.

Hier matin, les recherches ont repris, avec trois motoneiges, et on a finalement repéré M. Pouyez et

ses deux compagnons. Ils ont été conduits jusqu'à Notre-Dame-des-Monts dans des civières tirées par les motoneiges. C'est dans le rang Saint-Antoine de cette municipalité que l'hélicoptère de la SQ est allé chercher le blessé.

Braconnage dénoncé vertement et puni très sévèrement en cour

♦ Le braconnage a été dénoncé vigoureusement par le juge Jean Dutil qui a condamné un couple à payer deux amendes s'élevant à \$5,000 pour avoir chassé illégalement l'original au collet dans le secteur de la rivière David, cours d'eau de la circonscription de Charlevoix.

par Lucien LATULIPPE

Zalada Panaroni, de Baie-Sainte-Catherine, qui était déjà connu des agents de la faune, s'est vu imposer le maximum prévu par la Loi, soit \$3,000. Sa compagne lors de l'infraction, Thérèse Bouchard, du même endroit, a écopé d'une amende de \$2,000. La cour leur a accordé un délai de six mois pour payer, et tout l'équipement et la viande, qui étaient en leur possession ont été confisqués.

En prononçant cette sentence exemplaire, le juge Dutil a déploré cette façon d'agir de personnes sans scrupules alors que des sommes importantes sont dépensées pour protéger l'environnement et la faune.

L'infraction remontait au 10 octobre 1985. Selon les dénonciations autorisées par Me Mario Tremblay, procureur de la Couronne à La Malbaie, un agent de la faune a découvert par hasard le collet, le 9 octobre. Une surveillance a été exercée et, dès le lendemain, les deux suspects étaient interceptés. Les agents ont saisi la tête et d'autres parties de l'original.

Pour sa part, le procureur de la défense a trouvé les amendes exagérées et il a décidé d'aller en appel. Me Daniel Moffet pourra s'expli-

quer, lundi prochain, devant un juge de la cour supérieure.

Autres condamnations

D'autres juges ont abondé dans le même sens, dernièrement, au palais de justice de Montmagny, et six braconniers se sont vu imposer une amende de \$1,000.

Le juge Narcisse Proulx a condamné Jean-Marie Bernard, de Vanier, pour avoir chassé l'ours en temps prohibé dans la région de Daquam, en septembre 1985. Florent Belanger, de Saint-Adalbert, et Ghislain Gagné, de Saint-Émile, ont aussi été trouvés coupables d'avoir chassé le cerf de Virginie, la nuit, dans la région de Saint-Marcel de l'Islet, en novembre 1985.

De son côté, le juge Gilles Lahaie a trouvé coupable André Fournier, de Cap-Saint-Ignace, et Mme Laureanne Gagnon, de Montma-

gnay, d'avoir chassé le cerf de Virginie, la nuit, dans la région de Cap-Saint-Ignace, en novembre 1985. Roland Bourgault, de Saint-Adalbert, a été condamné pour avoir chassé illégalement dans la région de Saint-Pamphile, aussi en novembre 1985.

Il va sans dire que la cour a ordonné la confiscation de la viande saisie et de tout le matériel trouvé en possession des accusés qui devront de plus payer les frais juridiques et se passer de leur permis de chasse pour 24 mois.

Le service de la conservation de la faune profite de l'occasion pour inviter la population à signaler tout acte et tout indice de braconnage à SOS braconnage dont le numéro de téléphone sans frais, accessible en tout temps, est 1-800-463-2191, parce que « Braconner, c'est voler ».

Un camion blindé perd deux roues

♦ Un accident rare s'est produit, hier matin, au croisement du boulevard Charest et de la rue Dorchester, à Québec, quand un camion blindé de la compagnie Sécuro, transportant une importante somme d'argent, a perdu une roue arrière.

Personne n'a été blessé dans cet accident survenu en pleine heure de pointe. On a précisé que le véhicule circulait heureusement à faible allure, sans quoi il se serait renversé.

C'est l'essieu qui s'est cassé, laissant s'échapper les deux roues arrière de droite. Aucune automobile n'a été accrochée quand le camion s'est mis à dérapar.

Vol de trois appareils de mesure spécialisés

♦ On se demande encore ce que les voleurs vont pouvoir faire des trois appareils de mesure volés, lundi soir, dans les locaux de la compagnie Equipement NCN Ltée, du boulevard Masson, à Québec. Il s'agit, en effet, d'outils de précision qui ne peuvent servir qu'à des spécialistes. Leur valeur totale est de \$45,000.

Les cambrioleurs, qui se sont introduits dans l'établissement en défonçant une porte, semblaient savoir où ils allaient et ce qu'ils voulaient, étant donné que le système d'alarme qu'ils avaient déclenché en entrant ne leur donnait que quelques minutes pour « travailler ».

Les patrouilleurs de la police de Québec, alertés à 22h38, sont arrivés sur les lieux une dizaine de minutes plus tard pour trouver les locaux vides.

Le propriétaire a constaté que trois instruments de marque Dialgrade Spectrophysics avaient disparu. Ces appareils, utilisant la technique du laser, servent à mesurer l'alignement des conduites d'égout sur les gros chantiers de construction. Pas du tout le genre à intéresser un vulgaire bricoleur...

Sans avoir l'ampleur d'une vague, les vols d'équipement spécialisé sont quand même nombreux dans la région de Québec depuis l'automne. On note que les voleurs s'emparent surtout d'objets ou d'outils de valeur utilisés dans la construction. Récemment, on a signalé la disparition d'un plein camion de panneaux recouverts de mélamine.

RAPIDE, EFFICACE, ABORDABLE

Parlez l'anglais pour seulement 199.00\$*

Vous pouvez maintenant profiter du même enseignement de haute qualité qu'offre Berlitz dans ses programmes privés, pour seulement 6 \$ la leçon.

- Un prix extraordinaire. Le forfait comprend 27 leçons, un manuel et les droits d'inscription.
- Apprenez dans une ambiance amicale et détendue, en groupes de 5 à 7 étudiants.
- Nos instructeurs qualifiés parlent couramment la langue qu'ils enseignent.
- Cours offerts le soir ou le samedi.

*S'applique à un minimum de 5 étudiants. En raison du nombre limité de places disponibles, il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible. Appelez dès aujourd'hui et renseignez-vous sur le programme Club Berlitz.

BERLITZ

5 Place Québec
529-6161

Montréal, Québec, Trois-Rivières, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver

ADOPTER LE STYLE NAUTIQUE

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE 88
TRICOT "AVANTAGE"

150 cm. Tricot à rayures nautiques, très léger et de haute qualité. Marine, sable, noir et rouge sur fond blanc.

PRIX BOUCLAIR: 10⁹⁹m

SPECIAL 8 79 m

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE 88
RAYURES "SPORTIVES"

150 cm. Adoptez le style nautique. Des rayures de toutes les couleurs pour des ensembles décontractés.

PRIX SPÉCIAL **5 99 m**

PRIX BOUCLAIR: 7⁹⁹m

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE 88
TOILE "BON TEMPS"

115 cm. Toile unie ou imprimée, très résistante, à un prix vraiment avantageux. Choix d'une trentaine de couleurs.

PRIX BOUCLAIR: 5⁹⁹m

SPECIAL 4 79 m

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE 88
TOILE "BORDEAUX"

110-115 cm. 100% coton, d'apparence denim, rayé ou quadrillé. Dans les teintes de bleu ou de gris sur fond blanc. Pour de beaux coordonnés sport.

PRIX BOUCLAIR: 8⁹⁹m

SPECIAL 7 19 m

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE 88
COTON "PARADOXE"

115 cm. 100% coton aux imprimés voyants ou plus discrets dans les teintes de sable, marine, rouge, etc. Idéal pour des coordonnés sport ou de jolies robes passe-partout!

PRIX BOUCLAIR: 8⁹⁹m

SPECIAL 7 19 m

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE 88
RAYURES "VISION"

115 cm. D'allure sobre, ce 100% coton à rayures complètera à merveille vos ensembles "costumer" ou vos coordonnés sport. Teintes pastel.

PRIX BOUCLAIR: 6⁹⁹m

SPECIAL 5 59 m

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE 88
SIERRA FROISSÉ

115 cm. Cotonnaide froissée, unie ou fleurie dans les teintes de rouge, blanc, jaune, turquoise... Pour la confection de vêtements de croisière.

PRIX BOUCLAIR: 5⁹⁹m et 6⁹⁹m

SPECIAL 4 79 m et 5 59 m

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE 88
COTONNADE "VARIATION"

115 cm. Cotonnades imprimées, fleuries ou modernes pour confectionner tous vos vêtements mode. Coloris des plus rafraichissants.

PRIX BOUCLAIR: 3⁹⁹m

SPECIAL 3 19 m

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE 88
COTON OUATÉ "OLYMPIQUE"

115 cm. Synonyme de confort, ce coton ouaté uni sera idéal pour la confection de tous vos vêtements sport. Très beau choix de couleurs.

PRIX BOUCLAIR: 9⁹⁹m

SPECIAL 7 99 m

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE 88
CHALLIS "RIVIERA"

115 cm. Souple et léger, ce challis imprimé aux tons printaniers égayera toute votre nouvelle garde-robe.

PRIX BOUCLAIR: 8⁹⁹m

SPECIAL 5 99 m

Vente du 17 au 20 février 1988
BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!!!
OÙ L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAIT!

QUÉBEC
365, Soumande
681-0644

SAINTE-FOY
2975, boul. Laurier
653-6780

LÉVIS
12, Charles-A.-Cadieux
833-4210

LA CAPITALE
5401, boul. des Galeries
628-8760

CHICOUTIMI
326, des Saguenéens
549-3535

TROIS-RIVIÈRES
3550, boul. des Forges
(819) 376-8655

LA MAISON
Bouclair

On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU

VENTE après rénovation au 1455, ch. Sainte-Foy seulement

3 JOURS SEULEMENT Jeudi, vendredi, samedi 18-19-20 février 1988

Avec ce bon vous payez seulement

99¢*

A l'achat d'un distributeur à pompe de Crest 100 ml, dentifrice fluoration, rég., gel, combat le tartre.

Bon échangeable uniquement chez PJG JEAN COUTU
Limite: un bon par achat.
Date d'expiration: 20 février

En ayant soin de l'inscrire en face du no 39 sur votre fiche de débit

SANS COUPON **1.49\$**

H.A. WATTS
B.P. 2140
SUCCURSALE "A", TORONTO
MSW (H)

SCOPE

Rince-bouche 40 ml menthe glacée

4/99¢*

SCOPE

Rince-bouche gargarisme 500 ml + 250 ml (vert)

2.99\$*

HEAD & SHOULDERS

Shampooing ordinaire 250 ml + 100 ml

2.69\$*

T-120

VHS CASSETTE VIDEO

CASSETTES VIDEO VHS CHAMPION

T-120 seulement

3.99\$*

the paper sponge

white swan 2ply towels

WHITE SWAN

Essuie-tout, 2 rouleaux, 2 épaisseurs

le papier éponge

79¢*

Royale

FACELLE ROYALE

Papier hygiénique 8 rouleaux, 2 épaisseurs

2.89\$*

CURE-OREILLES

Paquet économique 500 approx.

99¢*

MISSLYN

Vernis à ongles 11 ml. Couleurs variées

59¢*

ECONO-LITE

2/60 Watts

AMPOULES GE

Econolite, paquet de 2 (40-60-100 W)

69¢*

JOY 2

Détergent liquide à vaisselle 1.5 l

2.79\$*

TÉLÉPHONE

Modèle T-1000. Avec support mural, couleurs variées

5.99\$*

PLANTES DE 4"

Au choix

1.29\$*

BIO-SANTÉ

Lecithine plus Safran, 1200 mg, supplément alimentaire. Format 100

LECITHINE PLUS SAFRAN CARTONNÉ 1200 mg

3.99\$*

RELAXOL

Régularise en douceur la nervosité. Format 100

DOUX CALMANT RÉGULARISE EN DOUCEUR LA NERVOSITÉ

5.69\$*

NUTRIBAR

REMPLE UN REPAS COMPLET

POUR MAIGRIR OU RESTER MINCE

Format 6 tablettes, 390 g

5.99\$*

CARTES MUSICALES

Pour toutes occasions

2.49\$ * CH.

50% DE RABAIS

SUR TOUTES LES MONTRES SEIKO POUR HOMMES & FEMMES

TISANES ASSORTIES

Au choix. Format 24 sachets

1.49\$*

TAMPONS RÉCURANTS S.O.S.

Tampons d'acier savonnés. Format de 10

79¢*

* LIMITE 3 PAR CLIENT ** VALIDE DU 18 AU 20 FÉVRIER 88

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Escus". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, le loi nous démande de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert dans nos succursales, lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands.

Le professeur Johnson ne commente plus les événements politiques

♦TORONTO — Bronzé et souriant, Me Pierre Marc Johnson, professeur de droit constitutionnel à l'université York, à Toronto, a prévenu ses étudiants: il ne commente pas les événements politiques survenus depuis qu'il a démissionné de la présidence du Parti québécois, le 10 novembre dernier.

par André FORGUES

M. Johnson a donné son premier cours, lundi. Hier soir, après avoir enseigné de nouveau au cours de la journée, il reprenait l'avion pour Montréal. Avant de se diriger vers l'aéroport Pearson, celui qui fut brièvement premier ministre du Québec, en 1985, avait accepté de rencontrer quelques journalistes du Québec dont celui du SOLEIL.

Les questions politiques demeureront cependant sans autre réponse que quelques clin d'oeil, l'air de dire «vous ne m'aurez pas».

«Je ne touche plus à ça. Ma décision est prise et a un caractère absolu», tranche M. Johnson. Tout juste indiquera-t-il qu'il a conservé sa carte de membre du parti, mais qu'il n'a pas l'intention de militer ni de commenter «les enjeux de nature partisane dans les mois et les années» qui viennent.

Il répètera aussi ce qu'il disait déjà le jour même de sa démission, soit qu'il considère toujours la politique comme un métier fascinant, notamment parce que «les champs d'intérêt y sont illimités». Mais il n'a aucun projet de retour, assure-t-il.

«La distance s'établit rapidement, à mon grand étonnement», constate-t-il, trois mois après sa démission. Un récent voyage de trois semaines en Asie a contribué à faciliter son décrochage de la politique. «Je ne suis pas plus amer que je l'étais, je ne le suis pas du tout.»

Son seul regret, c'est d'avoir quitté des amis. Et de ceux qui l'ont imité en quittant leurs fonctions dans le parti, ces dernières semaines, M. Johnson dira simplement que, comme lui, ils ont pris des décisions d'hommes libres.

Il admet que les «grands enjeux économiques, sociaux, culturels continuent de me préoccuper», mais refuse de «devenir un éditorialiste du parti ou des grands enjeux politiques». Eventuellement, il pourrait tout de même s'exprimer publiquement sur des dossiers comme le rapport Rochon sur les services sociaux et de santé, mais «avec prudence», ajoute-t-il aussitôt.

Professeur pour un temps

Il se dit heureux de bénéficier de la liberté universitaire, de pouvoir dire ce qu'il pense. Les gens qui prennent des notes quand il parle, maintenant, ne sont pas des journalistes, mais des étudiants qui se préoccupent de l'examen à venir, souligne-t-il. Et M. Johnson rit de bon cœur quand on lui souligne que, dans son nouveau rôle, il aura le dernier mot en accordant des notes à ceux qui l'écoutent.

À Toronto, ses cours portent essentiellement sur la législation linguistique. M. Johnson explique la loi 101 à ses étudiants et l'impact qu'ont sur elle la charte des droits encaissée dans la constitution en 1982 ainsi que l'Accord du lac Meech.

Il traite également du nationalisme au Québec depuis 25 ans, revient sur le résultat du référendum et explique à ses étudiants que «ce n'est pas fini pour autant».

À compter de la semaine prochaine, M. Johnson enseignera également à l'Université de Montréal, deux jours par semaine.

Si le contact avec les jeunes lui plaît, il ne se voit pas le tempérament d'un universitaire de carrière et dit avoir refusé une offre de l'université York pour enseigner à temps plein au cours des trois prochaines années. Pas question qu'il s'établisse à Toronto.

M. Johnson souhaite plutôt être en mesure de prendre une décision, en juin, sur le choix d'une nouvelle carrière qu'il souhaiterait entreprendre, à l'automne.

Ne voulant pas «renoncer à ce que j'ai appris depuis 15 ans», il dit envisager de travailler plutôt dans le domaine du développement international ou des institutions financières.

Dans ce dernier cas, ce serait pour agir au Québec dans le secteur privé, précise sans plus M. Johnson qui affirme être très intéressé par les questions économiques.

S'il devait plutôt choisir le développement international, il n'exclut pas tout à fait que ce puisse être dans un organisme fédéral, mais évoque plutôt la possibilité que ce soit au sein d'un organisme international. ■

Dans le cadre d'une étude sur l'Accord du lac Meech Les Franco-Ontariens accusent le Québec de les avoir oubliés

♦TORONTO — L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) estime que le Québec a laissé tomber les francophones du reste du pays en négociant l'Accord du lac Meech qui fait d'eux des «hors-la-loi».

par André FORGUES

L'entente constitutionnelle consacre, selon l'ACFO, l'existence de deux Canadas: un Québec francophone et le reste du pays, anglophone. C'est ce qu'a soutenu le président de l'association, M. Jacques Marchand, qui comparait, hier, devant le comité parlementaire ontarien qui étudie l'Accord du lac Meech.

Interrogé avant sa présentation, M. Marchand s'est dit déçu que «le Québec n'a pas réussi ou n'a pas voulu profiter de l'occasion pour renforcer nos droits». Les Franco-Ontariens, dit-il, avaient pourtant compris du discours prononcé par le ministre Gil Remillard, au mont Gabriel, en 1986, que le Québec ferait siennes les revendications des francophones du reste du pays.

Selon M. Marchand, le gouvernement québécois profitait d'une situation de force et aurait dû exiger une garantie formelle de la reconnaissance des droits des francophones des autres provinces. Il aurait dû aussi obtenir que tous les gouvernements s'engagent «à promouvoir le fait français».

Pour le président de l'ACFO, dans ces circonstances, compter sur une ronde de négociations constitutionnelles qui suivrait la ratification de l'Accord du lac Meech, comme le suggère M. Robert Bourassa, ce serait miser sur une «très faible probabilité» de succès.

Au gouvernement ontarien, M. Marchand demande de faire en sorte que les francophones de cette province ne se retrouvent pas hors-la-loi. Le premier ministre David Peterson peut agir de sa seule autorité, en proclamant la province officiellement bilingue et en enchaînant dans la constitution, les droits des Franco-Ontariens.

Selon M. Marchand, une autre solution serait que M. Peterson demande à ses homologues du reste du pays de modifier le texte de

l'Entente du lac Meech pour y inscrire que tous les gouvernements doivent faire la promotion du fait français.

Protection suffisante

Les revendications de l'ACFO ne convaincraient cependant pas le gouvernement ontarien. Pour le ministre délégué aux Affaires francophones, M. Bernard Grandmaitre, les quelque 500,000 Franco-Ontariens (la province compte un million de citoyens pouvant parler le français) sont suffisamment protégés avec l'Accord du lac Meech et la loi sur les services en français que la législature ontarienne a adoptée en 1986.

Au cours d'une rencontre avec les journalistes québécois qui sont, ces jours-ci, à Toronto, à l'invitation du ministre ontarien des Affaires intergouvernementales, le ministre a invoqué que «le gouvernement ne peut pas tout faire pour tout le monde».

M. Grandmaitre admet que son gouvernement «pourrait aller plus vite, mais il faut respecter notre adversaire». Déjà, souligne le ministre, l'adoption de la loi sur les services en français a permis de constater l'existence de «nouveaux

d'irréductibles chez les anglophones ontariens.

Cette minorité craint le bilinguisme et s'est opposée, sans la comprendre, à la loi de 1986, dit le ministre. Aux revendications de l'ACFO, il répond qu'à Toronto, «il va falloir apprendre à marcher avant d'apprendre à courir». Selon lui, proclamer la province officiellement bilingue, «ce serait hâter le pas».

M. Grandmaitre dit avoir confiance que la détermination du premier ministre Peterson d'aller jusque là, demeure bien réelle, mais il faut attendre. Cela pourrait peut-être venir après la réélection du gouvernement qui a obtenu une majorité écrasante aux élections de l'automne dernier.

«L'ACFO, affirme le ministre, a une responsabilité pour promouvoir le fait français.» Avec la récente décision du gouvernement de porter de nouveau en appel la controverse et vieille question des écoles francophones de Penetanguishene, il «peut paraître qu'on se traîne les pieds», mais on doit reconnaître qu'il faudra du temps pour régler des problèmes vieux

de 125 ans, soutient le ministre. Plutôt que de fournir des explications sur cette épineuse question ou son gouvernement, «pour tester la loi», conteste un jugement qui est favorable aux Franco-Ontariens, M. Grandmaitre préfère s'étendre sur la loi sur les services en français.

Cette loi, dont la mise en oeuvre doit se faire d'ici un an et demi, permettra aux francophones de l'Ontario de recevoir en français les services des sièges sociaux de tous les ministères et de tous les bureaux gouvernementaux situés dans des régions désignées ou vivent plus de 95 pour 100 des Franco-Ontariens.

Pour y arriver, on estime qu'il faudra désigner 8,000 postes bilingues dans la fonction publique ontarienne qui compte plus de 80,000 employés. Actuellement, précise M. Remy Beauregard, directeur de l'Office des affaires francophones, 4,500 fonctionnaires sont des Franco-Ontariens. Depuis l'adoption de cette loi, en 1986, on a dépensé \$11 millions pour en préparer la mise en application et un budget de \$10 millions est prévu pour la prochaine année. ■

TOUTES LES
DOUILLETES, DRAPERIES
 COUVRE-LITS ET DENTELLES
 SUR ÉCHANTILLONS "PARK AVENUE"

25%

DE RABAIS

AINSI QUE TOUTES LES
DENTELLES À RIDEAUX
 EN MAGASIN

BAS PRIX

STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX
 SUR MESURE EN ALUMINIUM DE QUALITÉ "DRAGO"

3" VERTICAUX (63 COULEURS) — 1" HORIZONTAUX (49 COULEURS)

| | | | |
|---------------|--------------------|---------------------|--------------------|
| LARG. X HAUT. | 80 ^{55\$} | 110 ^{25\$} | 42 ^{75\$} |
| • 36" x 60" | • 60" x 48" | • 24" x 42" | |
| • 48" x 60" | • 72" x 84" | • 42" x 48" | 71 ^{10\$} |
| • 48" x 72" | • 84" x 84" | • 54" x 48" | 86 ^{40\$} |

UNE MULTITUDE DE GRANDEURS DISPONIBLES SUR MESURE

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE **GRATUIT**
 MARCHANDISE AU MÊME BAS PRIX QU'EN MAGASIN.

TOUTES LES
DOUILLETES
 ET LES DRAPS "FUTURA"



PRIX DES DOUILLETES

| | | |
|--------|---------------------|---------------------|
| | REG | SPECIAL |
| SIMPLE | 81 ^{99\$} | 65 ^{59\$} |
| DOUBLE | 97 ^{99\$} | 78 ^{39\$} |
| REINE | 124 ^{99\$} | 99 ^{99\$} |
| ROI | 152 ^{99\$} | 122 ^{39\$} |

20% DE RABAIS

NOUVEAU

STORES HORIZONTAUX
 NOUVELLE TEXTURE CANNELÉE (1 pouce)
 EN P.V.C., EXCLUSIF CHEZ BOUCLAIR

Disponibles en magasin dans un choix de 16 grandeurs et de 6 couleurs!

| | | | |
|-------------|--------------------|-------------|--------------------|
| • 24" x 45" | 17 ^{99\$} | • 40" x 64" | 40 ^{99\$} |
| • 27" x 64" | 27 ^{99\$} | • 48" x 45" | 34 ^{99\$} |
| • 36" x 45" | 25 ^{99\$} | • 48" x 64" | 48 ^{99\$} |

BIEN D'AUTRES DIMENSIONS EN MAGASIN

OFFERTS AUSSI DANS LE P.V.C. UNI BLANC — IVOIRE — GRIS (1 pouce)
 À PARTIR DE **7^{99\$}** (24" x 45")
 BIEN D'AUTRES DIMENSIONS EN MAGASIN

VENTE DU 17 AU 23 FÉVRIER 1988

BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

QU'IL'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAIT!

LA MAISON Bouclair

| | | | | | |
|-------------------------------------|---|---|---|---|--|
| QUÉBEC 365, Soumande 681-0644 | SAINTE-FOY 2975, boul. Laurier 653-6780 | LÉVIS 12, Charles-A. Cadieux 833-4210 | LA CAPITALE 5401, boul. des Galeries 628-8760 | CHICOUTIMI 326, Des Saguenéens 549-3535 | TROIS-RIVIÈRES 3550, boul. des Forges (819) 376-8655 |
|-------------------------------------|---|---|---|---|--|

LE MONDE

Bush gagne les primaires du New Hampshire

♦ CONCORD (AFP, PC) - Le vice-président George Bush a très nettement battu son principal rival, le sénateur Robert Dole, lors des élections primaires du New Hampshire, hier, tandis que, côté démocrate, le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis s'imposait à ses concurrents de manière moins nette que prévu par les sondages.

M. Bush, qui avait absolument besoin d'une victoire pour prouver que sa défaite dans les caucus de l'Iowa la semaine dernière ne menaçait pas l'avenir de sa campagne, a remporté, après le dépouillement des suffrages dans 82 pour 100 des bureaux de vote, 38 pour 100 des voix (11 délégués) contre 29 pour 100 (7 délégués) à M. Dole. Lundi, les sondages donnaient encore les deux hommes à égalité, certains faisant même état d'une légère avance du sénateur du Kansas.

Côté démocrate, M. Dukakis menait avec 35 pour 100 (9 délégués) devant le représentant du Missouri Richard Gephardt, vainqueur dans l'Iowa, 20 pour 100 (6 délégués), le sénateur de l'Illinois Paul Simon 17 pour 100 (3 délégués), le pasteur

noir Jesse Jackson 8 pour 100, le sénateur du Tennessee Albert Gore 7 pour 100, l'ancien gouverneur de l'Arizona Bruce Babbitt 5 pour 100 et l'ancien sénateur du Colorado Gary Hart 4 pour 100.

Les sondages donnaient 40 pour 100 des voix à M. Dukakis et l'intérêt de la primaire se concentrait surtout sur la lutte que se livraient MM. Gephardt et Simon pour la seconde place, MM. Gore et Jackson, qui font surtout campagne dans les États du sud, n'étaient guère en lice que pour la forme.

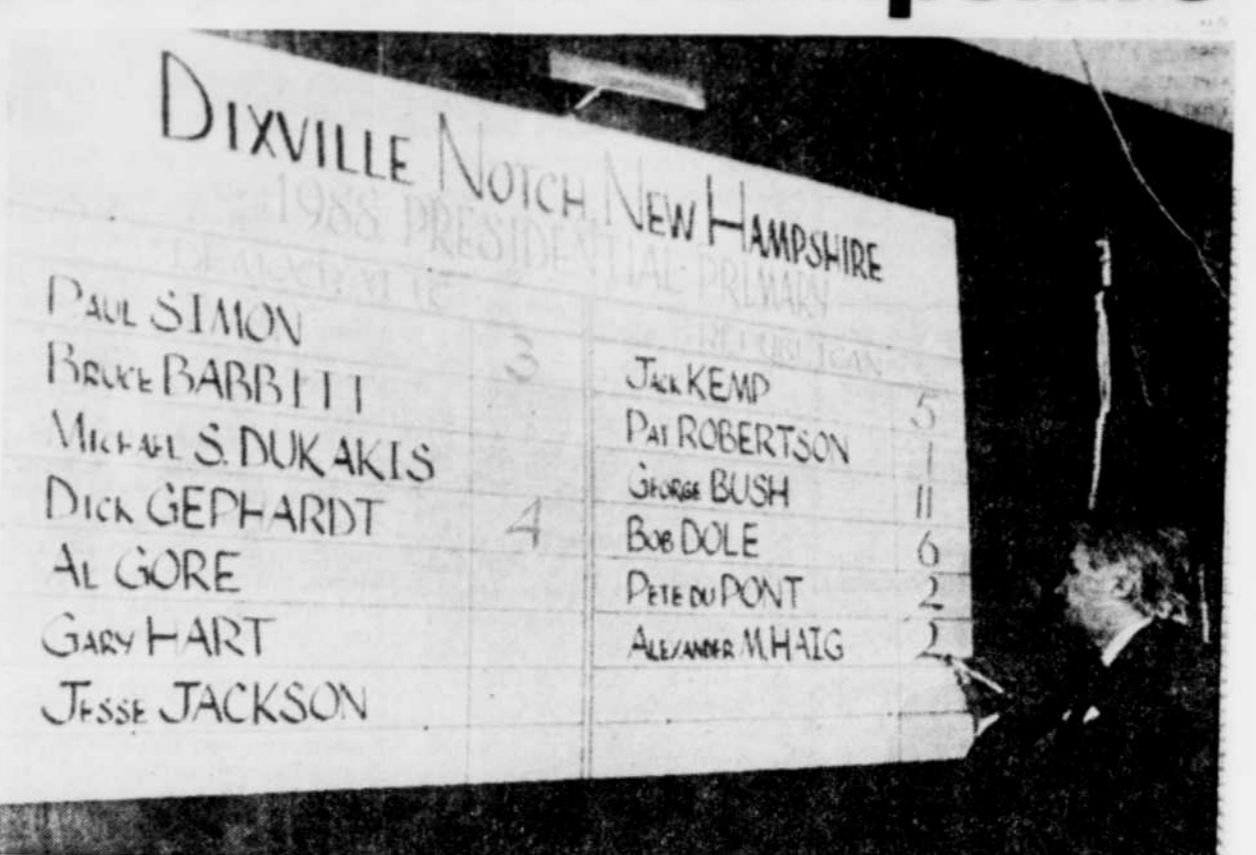
Les primaires du New Hampshire, traditionnellement les premières du long processus qui aboutit à la désignation par chacun des deux grands partis américains de son candidat à la présidence, ont toujours eu une valeur symbolique importante bien que le nombre de délégués qu'elles désignent pour les conventions soit faible. Les vainqueurs ont toujours le vent en poupe pour les étapes suivantes de la course et depuis 1952 le vainqueur des élections présidentielles de novembre a toujours été l'un des deux gagnants des primaires du New Hampshire 10 mois plus tôt.

Si côté démocrate la lutte demeure très ouverte entre les principaux candidats, MM. Babbitt et Hart paraissant toutefois hors de course désormais, les primaires ont confirmé que côté républicain la course se limite à MM. Bush et Dole. Les autres candidats du Grand Old Party venaient en effet très loin derrière: 13 pour 100 (3 délégués) pour le représentant de l'État de New York Jack Kemp, qui peut cependant se flatter d'avoir battu l'ex-télévangéliste Pat Robertson, surprenant second dans l'Iowa mais qui a fini bon dernier avec 9 pour 100 des suffrages hier.

L'ancien gouverneur du Delaware Pierre «Pete» DuPont s'est intercalé entre eux avec 11 pour 100 (2 délégués).

Le sénateur Robert Dole a déclaré que «c'est un autre pas sur le chemin», reconnaissant toutefois que «cela rend la pente un peu plus raide, mais non impossible. J'ai l'impression que si nous avions gagné, cela aurait été spectaculaire. Nous avons presque gagné. C'est excellent.»

De son côté, le sénateur de l'Illinois Paul Simon avait déclaré qu'il avait besoin d'une solide troisième place au moins pour maintenir sa campagne en vie. Il n'a obtenu que presque la moitié des voix attribuées à M. Dukakis.



Comme le veut la tradition des élections primaires du New Hampshire, la petite ville de Dixville Notch (43 habitants) a voté plusieurs heures avant le reste de l'État, dans la nuit de lundi à mardi, donnant la victoire au républicain George Bush et au démocrate Richard Gephardt. Dixville Notch, village situé tout au nord du New Hampshire, près de la frontière canadienne, comptait cette année 34 électeurs.

CANAC-MARQUIS GRENIER

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 23 FÉVRIER 1988

PRÉFINI

3mm x 4 pi x 8 pi
Sur lauan

Blanc polaire, chêne ensoleillé, chêne pâle, chêne laurentide

Spécial!

10⁹⁹\$

la feuille



Revêtement mural "LIONITE"

Idéal pour la salle de bains
1/8 po x 4 pi x 8 pi

Blanc
19⁵⁹\$

le panneau

Caméo, argenté, émeraude
24⁵⁹\$

le panneau

REGENT

Grand choix de TUILES À PLANCHER en vinyle, encollées

12 po x 12 po

69¢

la tuile

MARQUETERIE

12 po x 12 po, prévernée, bouvetée

CHÊNE SELECT Spécial **228\$** pi²

MERISIER SELECT Spécial **209\$** pi²

12 po x 12 po, prévernée, carrée, encollée

CHÊNE SELECT Spécial **269\$** pi²

MERISIER SELECT Spécial **245\$** pi²

BARRATIN MODERNE

• 1 1/4 po x 1 1/2 po x 31 po

PIN **4²⁹\$** pièce MERISIER **3⁹⁹\$** pièce CHÊNE **5⁵⁹\$** pièce

• 1 1/4 po x 1 1/2 po x 34 po

PIN **4⁹⁹\$** pièce MERISIER **4⁶⁹\$** pièce CHÊNE **6⁴⁹\$** pièce

MAIN COURANTE 1 1/4 po x 5 1/4 po
1 à 11 pi

PIN 1861 **3⁹⁹\$** pi lin MERISIER 861 **6²⁹\$** pi lin CHÊNE 861 **8³⁹\$** pi lin

12 pi et plus

4⁵⁹\$ pi lin **7¹⁹\$** pi lin **9⁵⁹\$** pi lin

BEAUPORT 947, av. Royale 667-1724

HEURES D'OUVERTURE: Lun. au mer. 8h30 à 17h00 Jeu., ven. 8h30 à 21h00 Samedi 8h30 à 17h00

QUÉBEC CENTRE-VILLE 25, rue Marie-de-l'Incarnation 687-3620

HEURES D'OUVERTURE: Lun. au mer. 8h30 à 17h00 Jeu., ven. 8h30 à 21h00 Samedi 9h00 à 17h00

CHARLESBOURG 1200, 90e Rue est 528-0450

HEURES D'OUVERTURE: Lun. au mer. 8h30 à 17h30 Jeu., ven. 8h30 à 21h00 Samedi 8h30 à 17h00

SAINT-ROMUALD 2, rue du Progrès 839-0621

HEURES D'OUVERTURE: Lun. au mer. 8h30 à 17h30 Jeu., ven. 8h30 à 21h00 Samedi 8h30 à 17h00

CAMP WABIKON

Lac Temagami, Ontario



Une colonie de vacances internationale (mixte) pour jeunes gens âgés de 6 à 17 ans.

RÉUNION D'INFORMATION:

Le dimanche 21 février de 11h à 15h à l'Auberge Ramada, 1200, rue Lavigerie, Sainte-Foy

- Voile
- Natation
- Kayak
- Planche à voile
- Canotage
- Tennis
- Art dramatique
- Et plusieurs autres activités!

Pour renseignements et références:

Camp Wabikon, 48 Delhi Avenue, Toronto, Ontario M5M 3B7 (416) 483-3172

Ulster: loi permanente

♦ LONDRES (AFP) - Le gouvernement britannique a annoncé hier soir que la loi de prévention du terrorisme ne sera désormais plus abrogée tous les cinq ans, et qu'elle pourra être reconduite tous les ans sur avis du Parlement.

Depuis 1984, le Prevention of Terrorism Act (PTA) devait être automatiquement annulé tous les cinq ans. Il devient désormais une législation permanente dont la mise en application reste cependant soumise annuellement à l'accord de la Chambre des communes.

La décision gouvernementale est de nature à irriter le gouvernement irlandais qui critique certains points de la loi. Selon Dublin, elle menace, dans sa forme actuelle, la libre cir-

culcation des personnes entre l'Irlande et la Grande-Bretagne.

Le PTA en vertu duquel les deux groupes paramilitaires républicains (catholiques), l'IRA et l'INLA, sont interdits, autorise notamment la police britannique à détenir sans inculpation préalable pendant une période de sept jours les personnes soupçonnées d'activités terroristes. Il interdit à ces personnes l'accès au territoire britannique.

Le PTA avait été introduit à titre temporaire en 1974 par le gouvernement travailliste à la suite de deux attentats terroristes commis simultanément dans deux pubs de Birmingham dans lesquels 21 personnes avaient été tuées et 162 blessées.

LES 30 Jours Jeep

du maître Jeep

Autos Laurier inc.

... Du 28 janvier au 28 février

3e ANNÉE DE NOS 30 JOURS JEEP

MERCI à notre distinguée clientèle qui a profité de nos ventes JEEP en 1986 et 1987.

MAINTENANT 1988.

Votre MAÎTRE JEEP à Québec vous en promet encore PLUS.

RABAIS sur nos **COMANCHE**

équipés de groupes d'options commandés à l'usine jusqu'à **1 400\$.**

PLUS de 100 JEEPS de toutes gammes livrables en janvier et février.

PRIX en janvier et février. Votre achat se négocie à votre avantage, à vous d'en profiter!

Performance légendaire.

Seul un Jeep est un Jeep

Autos Laurier inc.

Jeep. Eagle

2025, boul. Charest ouest
Sainte-Foy (Québec)
Tél.: 681-4631

Sept Sri-Lankais tués par une bombe dans un temple

♦ COLOMBO (AFP, Reuter) - Au moins sept Sri-Lankais de confession hindoue ont été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés par l'explosion de deux bombes de forte puissance hier dans un temple hindou du quartier de Bambalapi-

tiya à Colombo, a-t-on appris de source policière. Les deux explosions, qui se sont produites à quelques secondes d'intervalle, ont causé de très importants dégâts au temple de Kathiresan Kovil, où de nombreux fidèles

étaient rassemblés en raison de la célébration d'une fête religieuse, ont indiqué la police et des témoins.

Des équipes de secours et des pompiers sont sur les lieux de l'attentat et sont à la recherche d'éventuelles victimes ensevelies dans les décombres du bâtiment, ont rapporté des témoins.

Selon des informations qui n'ont

pu être confirmées, un troisième engin qui a fait long feu aurait été découvert sur les lieux. Hier soir, l'attentat n'avait toujours pas été revendiqué.

Le porte-parole d'un établissement hospitalier où ont été transportées les victimes a précisé que cinq personnes étaient déjà mortes lorsqu'elles sont arrivées dans les services d'urgence et que deux au-

tres avaient succombé à leurs blessures après leur admission à l'hôpital. Au moins vingt blessés ont été hospitalisés, a-t-il ajouté. Le nombre exact des blessés n'est pas encore connu, a-t-il dit.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les bombes auraient été dissimulées dans une lampe à huile, a indiqué la police.

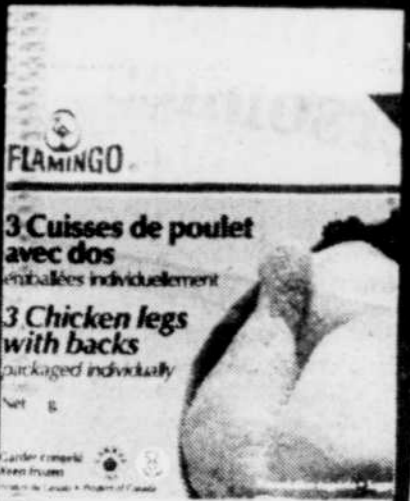
LE MONDE

Cet attentat intervient trois mois après que l'explosion d'une voiture piégée des séparatistes tamouls a fait 32 morts à Colombo. Par ailleurs, il a été commis quelques heures après l'assassinat, hier à Colombo, d'un leader de l'opposition, M. Vijaya Kumaratunga, favorable à certaines revendications des Tamouls. Ses assassins pourraient être des extrémistes cinghalais.

SUPER CARNAVAL

YA DU SOLEIL PAR ICI

SUPER CARNAVAL



79¢ /lb

S



99¢ /lb

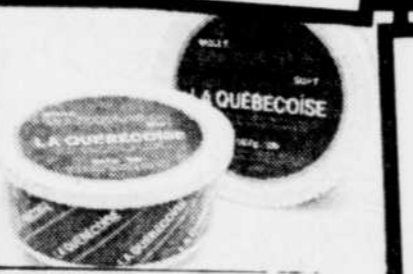
U



178 /lb



299



149

P



2100



79¢ /lb



89¢ /lb



399



79¢



199



69¢



99¢



299 + dépôt

E



599



R



999



299

Pas de vente aux marchands.
 Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les photos sont à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps.
 PRIX EN VIGUEUR DU 15 AU 20 FÉVRIER 1988.
HEURES D'OUVERTURE
 Lundi au mercredi 9h00 à 18h00
 Jeudi et vendredi 8h30 à 21h00
 Samedi 8h30 à 17h00

SUPER CARNAVAL

Pour tout, mais avant tout pour les prix

BEAUPORT
 Carrefour Beauport
LÉVIS
 Place Carnaval
NEUFCHATEL
 Carrefour Neufchâtel



Opération Nez rouge

Merci!

Merci à tous les partenaires
et à tous les bénévoles qui ont
permis à l'Opération Nez rouge
de raccompagner 9677 personnes
en toute sécurité.

COLLABORATION
LE SOLEIL



Québec

- Rouge et Or natation de l'Université Laval
- Service de police de la ville de Québec
- CHRC

Alma

- Les étudiants en techniques policières du cégep d'Alma
- Sûreté municipale d'Alma
- CFGT

Baie-Comeau

- Club Rotary
- Sûreté municipale de Baie-Saint-Paul et Sûreté du Québec
- CHGB

Baie-Saint-Paul

- Équipe de natation les Tacons
- Sûreté municipale de Baie-Saint-Paul et Sûreté du Québec
- CHGB

Centre Mauricie

- Fondation Centre hospitalier Sainte-Thérèse
- Services de police et d'incendie de: Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère
- CKSM

Chandler

- Sécurité routière Grand-Pabos
- Sûreté du Québec, poste de Pabos
- CHNC

Chicoutimi et Jonquière

- Les affaires étudiantes du cégep de Jonquière et le Département de travail social
- Sûreté municipale de Jonquière
- Sûreté municipale de Chicoutimi
- CKRS, CJMT, CJAB FM et CFIK FM

Drummondville

- Drummondville Olympique
- Sûreté du Québec, poste de Drummondville
- CHRD

Forestville

- Chevaliers de Colomb, Conseil 3117
- Sûreté municipale de Forestville
- Sûreté du Québec
- CFRP

Gaspé

- Association de hockey mineur de Gaspé
- Sûreté du Québec, poste de Gaspé
- CJRG

Granby

- Fraternité des policiers
- Sûreté municipale de Granby
- CHEF

La Malbaie

- Club de ski du Mont Grand-Fonds
- Sûreté municipale de La Malbaie
- Sûreté du Québec
- CIHO

Laval

- Club de natation de Laval
- Service de police de Laval
- CFGL

Longueuil

- Club de natation de Longueuil
- Sûreté municipale de Longueuil
- CKMF

Louiseville

- Chevaliers de Colomb
- Sûreté du Québec, poste de Louiseville
- CJTR

Matane

- Club de natation Nautilus
- Sûreté municipale de Matane
- CHRM

Montmagny

- Association de hockey sur glace
- Sûreté municipale de Montmagny
- Sûreté du Québec, poste de Montmagny
- CFEL

Montréal

- La Fédération des associations sportives collégiales du Québec
- Service de police de la CUM

Outaouais

- Club Optimiste
- Les corps policiers de: Hull, Gatineau, Aylmer, Ottawa
- Sûreté du Québec, district de l'Outaouais
- La Gendarmerie royale du Canada, Capitale nationale
- CKCH

Rimouski

- Club de natation Les Dauphins de Rimouski
- Sûreté municipale de Rimouski
- CFLP

Saint-Georges de Beauce

- Fondation des Dragons inc.
- Sûreté municipale de: Saint-Georges et Saint-Georges-Ouest
- CKRB

Sainte-Marie de Beauce

- Scouts et guides
- Sûreté municipale de Sainte-Marie
- CJVL

Sherbrooke

- Fondation Athlétas
- Sûreté municipale de Sherbrooke
- Sûreté du Québec
- CHLC

Trois-Rivières

- Jeune Chambre de commerce de la région 04
- Services de police de Trois-Rivières, Trois-Rivières Ouest, Cap-de-la-Madeleine
- CHLN

Victoriaville

- Centre Kino Vivraktif
- Service de sécurité publique de Victoriaville
- CFDA



APPUYÉE PAR



Régie de
l'assurance automobile
du Québec



LE GROUPE DESJARDINS
ASSURANCES GÉNÉRALES

BONJOUR!

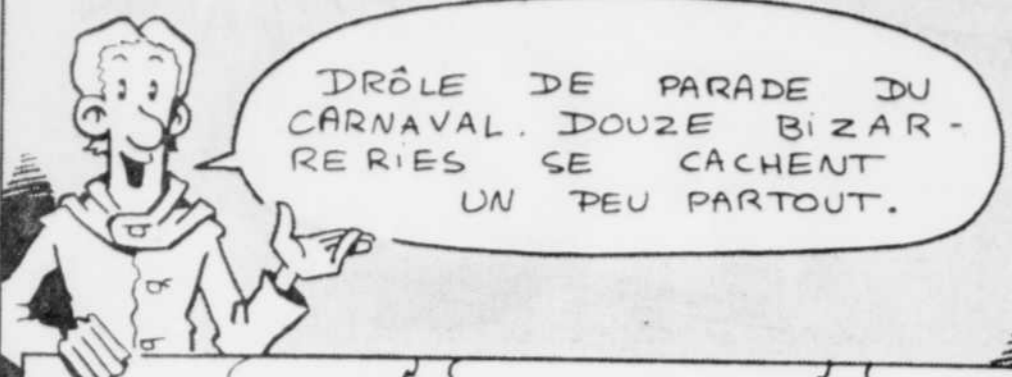
CRAYONS DE SOLEIL



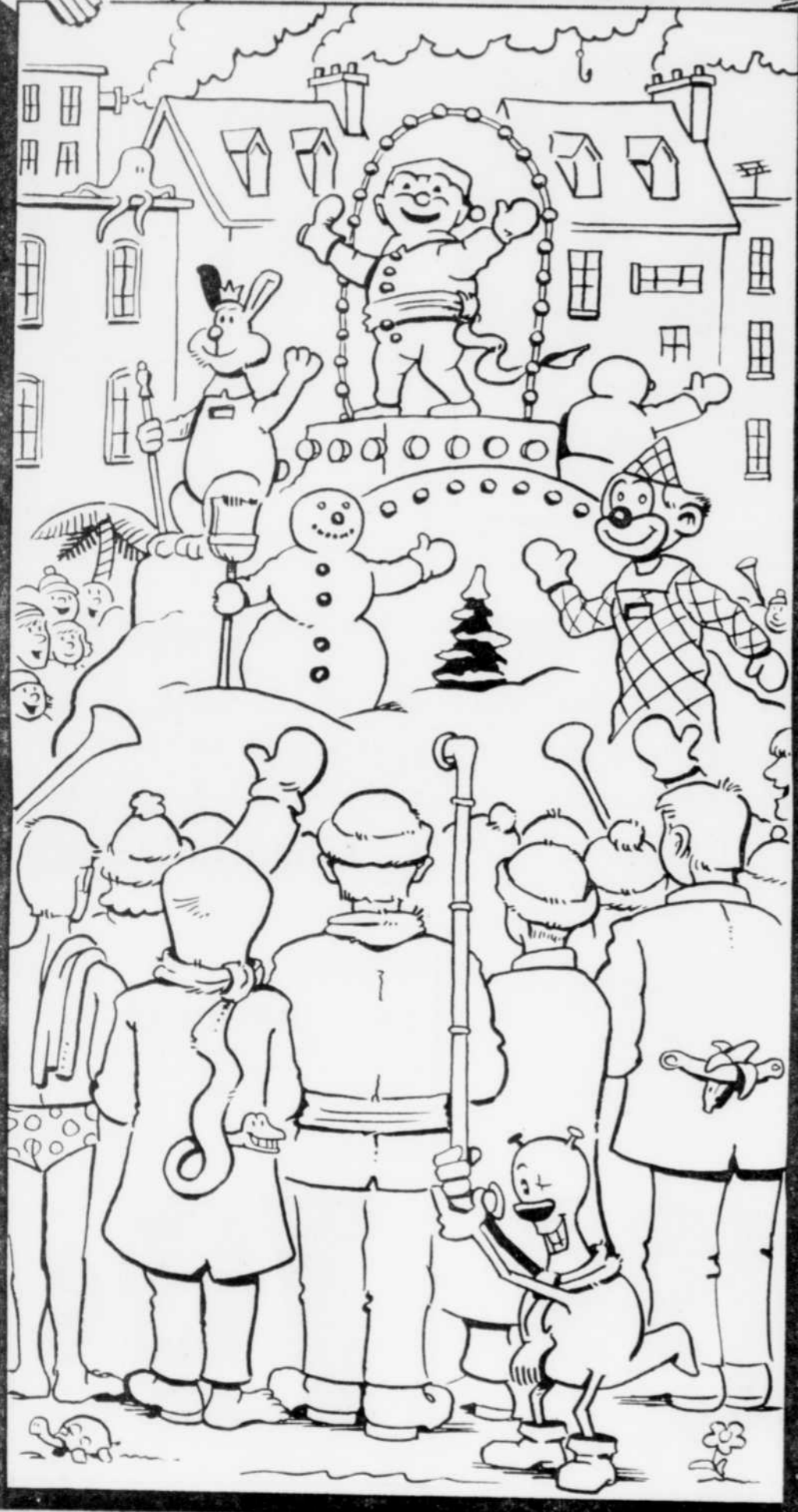
LES JEUX DE BÉDÉBULLE

André-Philippe CÔTE
Mira Falardeau

12 ANOMALIES



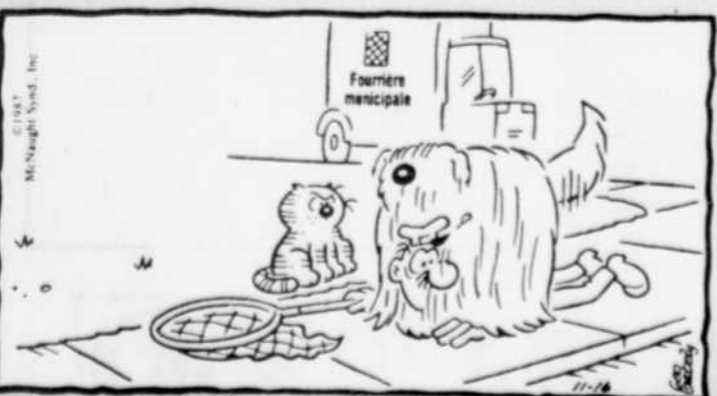
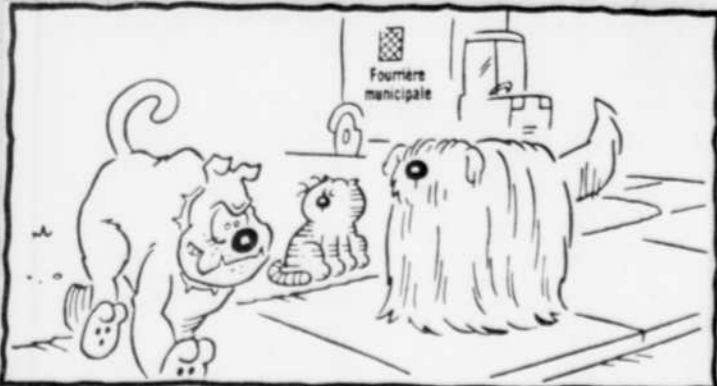
DRÔLE DE PARADE DU CARNAVAL. DOUZE BIZARRE-RIES SE CACHENT UN PEU PARTOUT.



REPOSE:

1-La cheminée sur le côté d'une maison 2-la pieuvre 3-un harpon dans le ciel 4-une boîte à la place de la mitaine du bonhomme Carnaval 5-une fenêtre dans le mauvais sens 6-un palmier 7-l'homme en maillot de bain 8-la tête de serpent 9-la tortue 10-la femme avec un pied nu 11-la fleur 12-une banane

ADELBERT



MOT DU JOUR

Un de plus

1988 est une année bissextile, donc, un jour de plus pour faire ce que vous aimez le mieux. Savez-vous qu'il existe un mot pour désigner ce vingt-neuvième jour ajouté au mois de février, et c'est bissextile.
Pierre BELLEAU

Le poisson qui produit le plus grand nombre d'oeufs est le poisson-lune (Mola mola). Il peut pondre jusqu'à 300 millions d'oeufs en un seul frai.



POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE



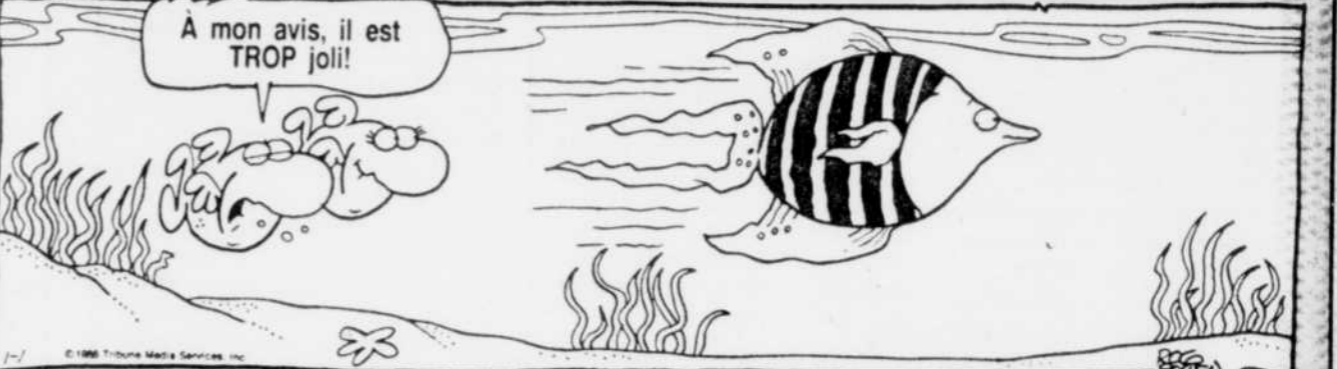
LES PIERRAFEU



SOURIS MIQUETTE



LES JUNGLES



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



BOTTINE



PEANUTS



GUINNESS

En 1948, on a annoncé la mort d'une anguille d'Europe (Anguilla anguilla) à l'aquarium du musée Halsborg, en Suède. Cette anguille de 88 ans était née dans la mer des Sargasses en 1860.

L'espadaon (Xiphias gladius) est l'un des poissons les plus rapides. D'après les rosettes que l'on a trouvés enfoncés dans la coque des navires, on présume qu'il peut atteindre une vitesse de 92,7 kilomètres à l'heure.

Le poisson d'eau douce le plus court et le plus léger est la gobie pygmée (Pandaka pygmaea), qui mesure entre 7,5 et 9,9 mm et dont le poids maximum est de .7150 once.



Illustrations par DICK MILLINGTON

Waldheim n'a rien réglé, selon le chancelier autrichien

♦ VIENNE (AFP, AP) - Le chancelier socialiste autrichien Franz Vranitzky a déclaré hier que le discours tenu la veille par le président Kurt Waldheim, dans lequel il avait à nouveau exclu de démissionner, « ne suffisait pas à apaiser » la situation dans le pays.

Il a cependant souligné, à la sortie du Conseil des ministres, que « malgré la situation difficile due à la discussion autour du président, le gouvernement avait décidé de continuer son travail ». Il a indiqué avoir eu le matin même un entretien avec le vice-chancelier et chef du Parti conservateur au pouvoir, M.

Alois Mock, dans lesquels tous deux avaient exprimé « clairement leur intention de continuer de travailler sur le programme du gouvernement ».

Toutefois, a ajouté M. Vranitzky en réponse à une question, il ne faut pas « sous-estimer le danger potentiel » d'un éclatement de la coalition gouvernementale des partis socialiste et populiste conservateur.

Le chef du gouvernement a réitéré son intention de démissionner si la discussion sur l'affaire Waldheim pesait trop sur son travail. Il avait demandé dimanche dernier à

M. Waldheim de « restaurer sa crédibilité » lui-même et de prendre plus nettement position dans la discussion sur son passé.

Un sondage

Selon un sondage à paraître aujourd'hui dans le quotidien conservateur autrichien *Die Presse*, M. Waldheim ne serait pas réélu président fédéral autrichien si des élections avaient lieu dimanche prochain.

Quelque 440 personnes ont été interrogées par téléphone lundi soir par l'Institut OGM juste après le discours prononcé à la télévision par le chef de l'Etat dans lequel il a réaf-

firmé qu'il ne voulait pas démissionner.

Quarante-cinq pour 100 des personnes interrogées ne voteraient pas pour lui s'il y avait des élections dimanche prochain et qu'il était candidat alors que 34 pour 100 l'élimineraient.

Plainte portée

Entre-temps, Kurt Waldheim a décidé hier de porter plainte contre l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, qui avait publié un télégramme en affirmant que c'était la preuve de l'implication de M. Waldheim dans des crimes de guerre en Yougoslavie, a annoncé le porte-

parole de la présidence.

M. Waldheim a chargé le procureur de la République d'ouvrir une procédure judiciaire, a précisé le porte-parole, M. Gerold Christian. Il n'a pas pu préciser quel serait le motif de la plainte.

Les parquets d'Hambourg et de Belgrade ont déjà ouvert des enquêtes à propos de ce télégramme qu'une commission gouvernementale yougoslave a estimé être un faux.

Troisième plainte

C'est la troisième fois depuis le début de l'affaire Waldheim que le

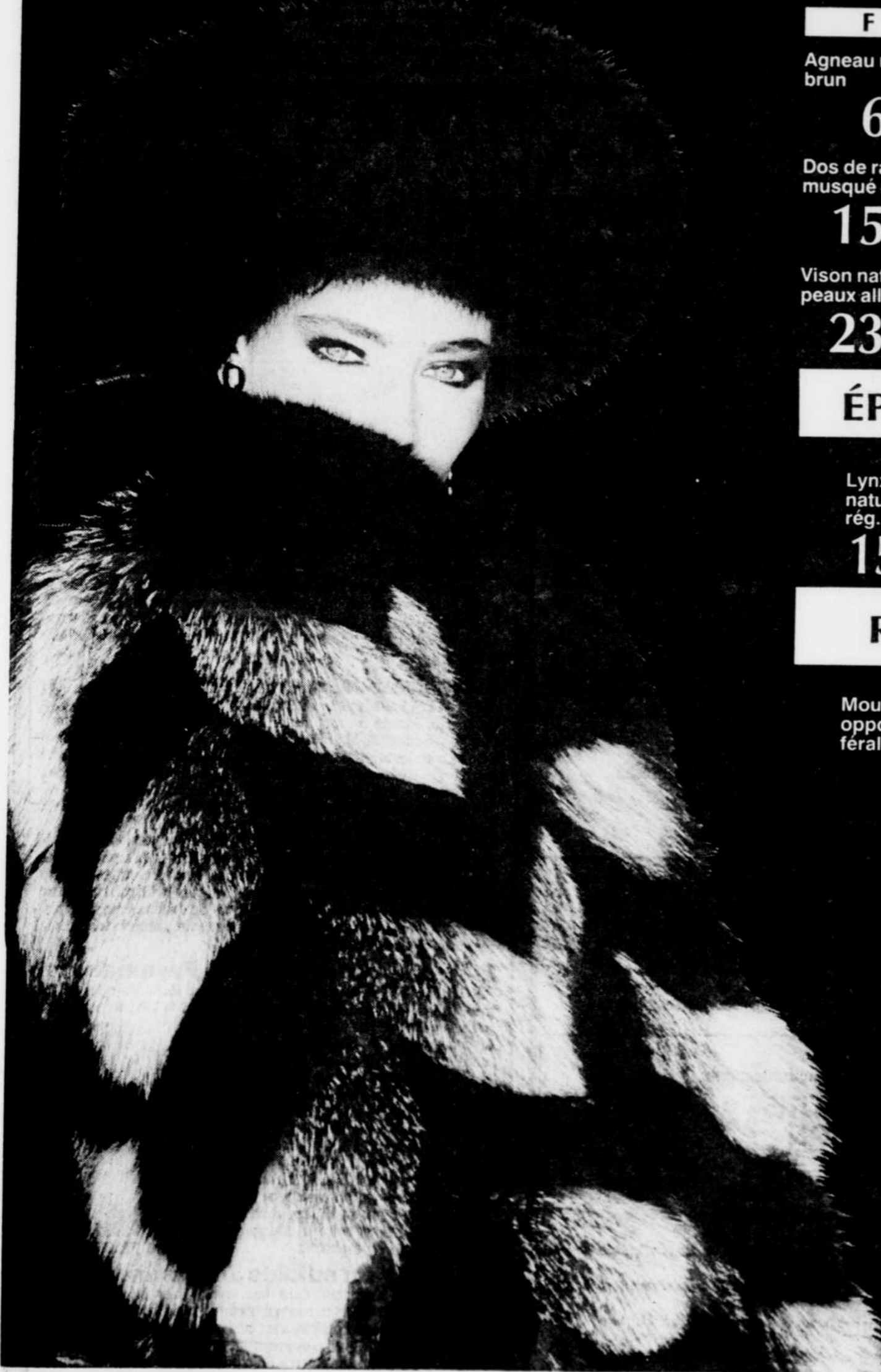
chef de l'Etat autrichien décide de porter plainte.

Le 7 mai 1987, la présidence autrichienne annonçait que M. Waldheim avait décidé de porter plainte contre le président du Congrès juif mondial, M. Edgar Bronfman, qui avait notamment déclaré: « J'ai vu assez de documents avec les initiales ou la signature de M. Waldheim pour savoir qu'il a été une part de la machine à tuer nazie ».

M. Waldheim avait également porté plainte contre le supplément de novembre dernier du mensuel autrichien *Wiener*, qui présentait un « dossier » sur son passé. ●

Quand Laliberté présente sa PLUS GRANDE VENTE DE FOURRURE DE L'ANNÉE

c'est l'occasion d'économiser des centaines de dollars



| F O U R R U R E | | | |
|-------------------------------|-----------------------|---|--------------------------------------|
| Agneau rasé teint brun | Chat sauvage lustré | Rat musqué naturel | Castor long poil |
| 699\$ | 1299\$ | 1399\$ | 1499\$ |
| Dos de rat musqué naturel | Pattes de vison | Renard norvégien naturel | Chat sauvage naturel peaux allongées |
| 1599\$ | 1799\$ | 2299\$ | 2599\$ |
| Vison naturel peaux allongées | Renard indigo naturel | Vison femelle, peaux allongées (naturel, demi-buff, bleu iris) Qualité supérieure | |
| 2399\$ | 3999\$ | 4499\$ | |

ÉPARGNEZ JUSQU'À 4000\$

SUR DES FOURRURES DE COLLECTION

| | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|---|
| Lynx de Russie, naturel rég. 19 999\$ | Chat lynx du Montana rég. 14 199\$ | Vison femelle, peaux allongées rég. 9 999\$ |
| 15 999\$ | 11 499\$ | 6 499\$ |

RABAIS DE 20% à 70%

MANTEAUX COURTS FOURRURES VARIÉES

| | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|--|
| Mouton espagnol, opossum, chat féral | Agneau rasé, loup, rat musqué | Queues de vison, chat sauvage, renard |
| 99\$ | 499\$ | 999\$ |
| | Pattes de vison, queues de vison | Chat sauvage garni renard, loup naturel, chat sauvage lustré peaux allongées |
| | 1299\$ | 1499\$ |

P O U R H O M M E S

| | | | |
|--|--------|--|--------|
| Paletots en dos de rat musqué naturel ou teint noir, chat sauvage lustré pleines peaux, castor long poil | 1499\$ | Paletots en loup naturel, chat sauvage lustré peaux allongées, queues de vison naturel ou teint noir | 2499\$ |
|--|--------|--|--------|

- Quantités limitées
- Grandeurs désassorties
- Corrections normales gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année
- Plan mise de côté

Cadeau de 100\$ en coupons de courtoisie

Un cadeau de 100\$ à l'achat d'une fourrure. Ces coupons vous donnent droit à un rabais de 10% sur vos autres achats à prix régulier.

LE MEILLEUR PLAN DE FINANCEMENT

12 MOIS SANS INTÉRÊT

Pour l'achat de votre fourrure et même de votre chapeau de fourrure et de vos bottes d'hiver, Laliberté vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.

Laliberté Fourrures

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841

1 2 0 A N S D ' E X C E L L E N C E

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

OU ÉCRIVEZ À
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTÉE.
C.P. 1547,
QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

autres limites de réservation, voir l'avis-vente de la publipostale
et voir pour publication samedi, dimanche ou lundi.

COIFFEUR(EUSE)S

Avez-vous du leadership?
Être à son compte sans la responsabilité du patron.
Possibilité d'augmenter sa clientèle rapidement.
Très bien situé, super-chic, super-équipe, secteur Charlesbourg.
Soir **849-1433**

AUTOMATISATION JRT INC.

Vente - Fabrication
Panneaux contrôle électrique
Distributeur GEMCON - ASGA - FURNAS - BEL - BBC

RECHERCHE
un représentant technique
et
UN ACHETEUR

DEC en électrodynamique ou instrumentation et contrôle.
Minimum: 1 à 2 ans d'expérience.

Envoyer curriculum vitae à
RICHARD TREMBLAY
1005, av. St-Jean-Baptiste, suite 150
Les Saules, Québec G2E 5L1
Tél.: (418) 871-6016
FAX: (418) 871-6292
Telex: 051-3786 local 212

PRÉPOSÉ(E) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Courier d'assurances recherche employé(e) de service à la clientèle, résidentiel, automobile et commercial.

Expérience, sens de l'organisation et dactylo sont nécessaires.

Faire parvenir votre curriculum vitae à

Casier postal 8591
Ste-Foy, Qc
G1V 4N5

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Notre client, une P.M.E. de l'industrie de l'usinage est à la recherche d'un directeur général.

Le titulaire assumera la responsabilité de développer la force de vente de la compagnie et il devra veiller au bon fonctionnement de l'entreprise.

Des connaissances en marketing ainsi qu'une expérience en administration sont requises.

La personne recherchée devra avoir l'habitude du travail régi par une convention collective.

Le salaire sera fixé selon les compétences.

Si ce poste correspond à vos compétences et aspirations, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à



Théberge Daigle
Comptables agréés
257, rue Notre-Dame Sud, C.P. 67
Thetford-Mines (Québec) G6G 5R9

Allstate En pleine expansion

De nouveaux secteurs s'ouvrent et de nouvelles occasions d'affaires se présentent. C'est une période particulièrement excitante pour les agents de ventes d'Allstate. Si vous êtes un agent de vente qui connaissez actuellement le succès... venez vous joindre à une équipe dynamique, bouillonnante d'idées originales. D'ailleurs, nous mettons actuellement sur pied un concept innovateur et inédit auquel nous vous proposons de participer pleinement, les bureaux de quartier.

À titre d'agent de bureau de quartier Allstate, vous dirigerez votre propre bureau et, puisque vous pourrez compter sur notre solide soutien financier, vous jouerez ainsi d'une grande sécurité.

Nous vous offrons, outre la possibilité d'un revenu illimité et une formation efficace, des avantages sociaux alléchants, notamment des régimes de retraite et de participation aux bénéfices.

Si vous possédez des antécédents dans la vente ou un diplôme d'études postsecondaires et le désir de réussir, faites parvenir votre curriculum vitae à: **M. Claude Beaulieu, Allstate du Canada, 4715, rue des Replats, Bureau 263, Québec (Québec) G2J 1B8.**

Psychologue clinicien I Ministère de la Santé et des Services communautaires Caraquet de 1 239\$ à 1 508\$ à la quinzaine

Fonctions: Le titulaire du poste sera affecté à une équipe interdisciplinaire œuvrant essentiellement auprès de clients dont le niveau de fonctionnement est perturbé par des problèmes de santé mentale ou psychiatrique. Le travail consiste à offrir et effectuer des services de thérapie individuelle et de groupe, de consultation et d'évaluation et à l'occasion des évaluations fonctionnelles auprès de personnes souffrant de troubles psychiatriques. Le travail demande de dispenser des services directs et indirects de même que des consultations de type communautaire à des professionnels et à des organismes. Il se pourrait également que le titulaire du poste devienne responsable de la supervision du travail des psychométriciens de même que des recommandations d'ordre psychologique qui pourraient être adressées à l'extérieur.

Conditions de candidature: Une connaissance dans l'élaboration de programme en intervention court terme et en réadaptation serait un avantage. Le poste exige la capacité de développer d'excellentes relations avec d'autres personnes, professionnels et ressources du milieu; la personne devra donc manifester beaucoup de jugement, d'autonomie et d'initiative. Une maîtrise en psychologie avec au moins quatre années d'expérience pertinente ou un doctorat en psychologie avec une année d'expérience pertinente. Les candidat(e)s doivent remplir les conditions d'admission au Collège des Psychologues du N.-B. Ceux/elles qui ne remplissent pas les conditions exigées pour ce poste pourront quand même être considéré(e)s aux fins d'admissibilité à l'échelon de psychométricien. Une excellente connaissance du français parlé et écrit est essentielle et une connaissance de l'anglais comme langue seconde serait un avantage dans la région.

À noter: Les candidats doivent indiquer sur leur demande comment ils ou elles ont acquis les qualifications requises pour ce poste.

Numero de concours NB 35-88-1108 (LS)
Les demandes doivent nous parvenir AU PLUS TARD le 1er mars 1988.

À noter: Une formule de demande d'emploi devrait être remplie pour chaque concours. Les formules peuvent être obtenues de n'importe quel bureau du gouvernement provincial.

Adresser sa demande à la:

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Conseil de gestion
Service de dotation en personnel
Edifice du Centenaire, pièce 344
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Égalité d'accès à l'emploi

COMMIS AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Notre entreprise, manufacturière de meubles tubulaires, est à la recherche d'un commis au service à la clientèle.

Tâches:
Recevoir les plaintes des clients.
Faire enquête sur les motifs des plaintes et en assurer le suivi.

Exigences:
Détenir un diplôme de commis-comptable.
Posséder deux (2) ans d'expérience au niveau des ventes.
Être bilingue.

Faire parvenir votre curriculum vitae, à:
CLÉMENT ROY INC.
22, OLIVIER-MOREL
LA DURANTAYE, QC
G0R 1W0

OFFRE D'EMPLOI LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA Gaspésie - Les Iles requiert les services d'un CAMERAMAN (CONTRACTUEL)

LIEU: MATANE
AFFECTATION: GASPÉ ET CARLETON

EXIGENCES:
— Les personnes intéressées devront avoir une formation pertinente et posséder le sens de la nouvelle illustrée.
— Les candidat(e)s devront avoir en leur possession ou acquérir l'équipement minimum suivant:
a) Une caméra Bétacam Sony BVP-3A
b) Trépied et télé panoramique adéquat
c) Bloc d'alimentation Sony AC-500
d) Six batteries Sony NP1-A
e) Un chargeur AC Sony BC1-WA
f) Un ensemble d'éclairage 30V/110V comprenant trépieds et trois unités de 75 watts.
g) Deux ceintures de batteries 30 volts.
h) Un microphone directionnel Sony
i) Un microphone "Cravatte" Sony ECM-44
j) Une visionneuse vidéo Sony BVW-21 avec code horaire
k) Un moniteur couleur 7 pouces

* Les équipements devront être identifiés avec le symbole de la Société Radio-Canada

DATE LIMITE: 25 février 1988 à 17:00 heures
Les candidats intéressés devront nous faire parvenir leur offre de service à l'attention de:

Service des Ressources humaines
Société Radio-Canada
Gaspésie-Les Iles
155, St-Sacrement
Matane
G4W 1Y9

CONTREMAÎTRE

demandé avec expérience d'au moins 3 ans dans la fabrication de mobilier commercial sur mesure. Travail à Québec.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Dept 5342 - Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

SECRETÀIRE JURIDIQUE

Une étude d'avocats est à la recherche d'une secrétaire juridique ayant au moins 2 années d'expérience pertinente, disponible immédiatement.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avant le 1er mars 1988 à:
Ginette Gosselin
220, Grande-Allée est, suite 820,
Québec, Qc
G1R 2J1

CHEF DE PRODUIT - JUNIOR

— Bac, marketing de préférence.
— 2 à 3 ans d'expérience "Package Goods".
— Connaissance des rapports A.C. Nielsen.
— Parfaitement bilingue, initiative, débrouillardise, créativité.
Travail à Drummondville.
Envoyer c.v. à:
Direction du marketing
CASCADE P.S.H. INC.
999, Farrell
Drummondville, Qué.
J2C 5P6
Tél.: (819) 477-5077

COORDONNATEUR(TRICE) DES VENTES INTERNES

Une entreprise spécialisée dans l'exécution de projets d'aluminium est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) des ventes internes.

QUALIFICATIONS:
— D.E.C. en techniques administratives (marketing)
— Expérience minimum de 2 ans sur le marché du travail
— Bilingue, français/anglais
— Sens de l'organisation.
— Avoir facilité à travailler en équipe.
— Habileté à communiquer avec le public.

RÉMUNÉRATION:
À ce titre, le salaire et les avantages sociaux seront considérés selon les qualifications.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae le plus rapidement possible à l'adresse suivante:
ALMEX INC.
Directeur des ventes
C.P. 9424
Ste-Foy, Qué.
G1V 4B8

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION POPULAIRE DES CANTONS DE L'EST regroupe 30 coopératives dans les Cantons de l'Est et leur offre une gamme complète de services: gestion, développement de projets, comptabilité et architecture.

SURVEILLANT(E) DE CHANTIER

FONCTIONS:
Dans le cadre de la réalisation de projets de construction et de rénovation de bâtiments multifamiliaux, le surveillant ou la surveillante effectue les tâches suivantes:
Surveillance du respect des plans et devis;
surveillance de la qualité;
gestion du budget;
estime des coûts;
expertise technique.

Le (la) candidat(e) possède un diplôme collégial de techniques d'architecture ou de génie civil, et un minimum de deux (2) ans d'expérience. En absence de diplôme, il (elle) possède cinq (5) ans d'expérience.

CONDITION:
Selon la politique salariale en vigueur.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 février 1988 à:
F.C.H.P.C.E.
a/s M. Gilles Paquette
126, Brooks
Sherbrooke (Québec) J1H 4X8

Hydro-Québec

Région Manicouagan
Secteur Sept-Îles
Services administratifs
1925, rue Decoste
Sept-Îles (Québec) G4R 5C3

Gestion des réseaux, Automatismes et Télécommunications

CONTREMAÎTRE-EXPLOITATION

CONCOURS: R/N-8-002

Fonctions:
— Assurer la réalisation et l'exécution des plans de manoeuvres d'exploitation.
— Effectuer la surveillance des installations et de l'état de fonctionnement des instruments et de l'appareillage.
— Recueillir et transmettre au centre de conduite du réseau l'information relative aux activités d'exploitation.
— Gérer la réalisation des produits de son unité administrative et les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires.
— Collaborer à la gestion de l'unité administrative à laquelle il appartient.

Exigences:
— Posséder la formation de base d'opérateur ou avoir des connaissances équivalentes.
— Posséder une très bonne expérience dans l'exploitation des réseaux de transport et de réparation.
— Avoir les qualités requises pour assurer une direction de personnel.
— Être apte à utiliser les différents modes de transport aérien.
— Détenir ou être apte à obtenir les permis de conduire du Québec et d'Hydro-Québec de classe appropriée.
— Avoir une connaissance de la langue française appropriée à la fonction.

Lieu de travail: Sept-Îles (Québec).

N.B.: Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessus, à l'attention de Sylvie Gagnon, au plus tard le 25 février 1988. Prendre soin d'inscrire le numéro du concours.

LE MONDE

Des milliers de résistants afghans auraient été libérés

♦ ISLAMABAD (AFP) - Plusieurs milliers de moudjahidine, dont une grande majorité était retenue en URSS depuis plusieurs années, ont été libérés récemment, apprenait-on hier auprès de la résistance afghane à Islamabad.

Trois d'entre eux qui étaient détenus en Union soviétique et qui étaient considérés comme morts par leurs familles sont arrivés la semaine dernière à Miram Shah, une ville du nord-ouest du Pakistan.

Ces moudjahidine avaient tenté de rejoindre leurs maisons situées dans la région de Khost (nord-est de l'Afghanistan) — où se sont déroulés en décembre et janvier de très durs combats — mais les villages avaient été rasés par les bombardements de l'aviation afghane et ils ont gagné finalement la petite ville de Miram Shah autour de laquelle vivent les réfugiés de la province du Paktia (sud de Kaboul).

Le porte-parole de l'Alliance, qui regroupe les sept partis de moudjahidine basés à Peshawar, a indiqué hier qu'il ne pouvait ni confirmer ni démentir cette libération.

Selon un récent rapport du département d'État américain, de nombreuses exécutions et tortures ont eu lieu dans les prisons afghanes en 1987. Beaucoup de prisonniers sont aussi décédés à la suite de mauvais traitements.

Les autorités de Kaboul ont affirmé avoir relâché plusieurs milliers de prisonniers politiques ces derniers mois, rappelle-t-on à Islamabad.

Changeement de régime? D'autre part, certains signes d'un prochain changement de régime en Afghanistan commencent à apparaître à Kaboul, indiquait-on hier de sources diplomatiques à Islamabad.

Des hauts fonctionnaires afghans en poste dans la capitale afghane ont commencé à mettre en vente leurs maisons. D'autres ont « disparu » de leurs bureaux depuis quelques jours sans prévenir leurs supérieurs.

Beaucoup d'informations non vérifiées concernant le départ ou le non remplacement de cadres et de conseillers soviétiques à Kaboul continuent à circuler dans les cercles diplomatiques de la capitale afghane, ajoutent les mêmes sources. Des sources proches des autorités de l'aéroport de Kaboul précisent qu'il n'y a pas de mouvements importants de personnel soviétique.

De nombreux Kaboulis craignent ouvertement « l'arrivée au pouvoir à Kaboul du dirigeant le plus fondamentaliste de l'Alliance des moudjahidine », ajoutent les diplomates. M. Gulbuddin Hekmatyar, le chef du Hezb-i-islami (radical islamique) est considéré comme le plus intransigeant des dirigeants des rebelles afghans et veut établir en Afghanistan une république islamique à mi-chemin entre le Pakistan et l'Iran, rappelle-t-on. ♦

EN BREF...



La dame de cire!
La première ministre britannique Margaret Thatcher, à droite, a posé hier à côté de sa représentation au musée de cire de Madame Tussaud à Londres. C'est la quatrième représentation de Mme Thatcher à ce musée depuis 1975. Winston Churchill, quant à lui, a servi 13 fois de modèle.

■ **Navires de guerre retirés** - WASHINGTON (AFP) - Les États-Unis ont décidé de retirer quatre de leurs navires de guerre, dont le cuirassé Iowa, de la région du Golfe, a annoncé hier à Washington M. Richard Armitage, secrétaire à la Défense adjoint pour les affaires de sécurité internationale. Il a souligné que si des navires américains étaient retirés du Golfe, la mission américaine de protection des pétroliers koweïtiens « n'avait pas changé ». M. Armitage a précisé que le cuirassé Iowa et deux de ses navires d'escorte, qui croisaient jusqu'à présent dans le golfe d'Oman, faisaient maintenant route vers les États-Unis et ne seraient pas remplacés. De même, le navire porte-hélicoptères Okinawa et ses hélicoptères chasseurs de mines, ainsi que le navire de débarquement amphibie Portland, doivent quitter le Golfe avant la fin du mois. Ils ne seront remplacés que par un autre navire de débarquement amphibie, le Trenton, a-t-il ajouté. Le nombre de navires américains dans la région sera alors de 27.

■ **Décès du prix Nobel Feynman** - LOS ANGELES (AFP) - Le prix Nobel de physique Richard Feynman qui avait travaillé sur la bombe atomique pendant la Deuxième Guerre mondiale et avait participé à l'enquête sur la catastrophe de Challenger, est mort lundi soir, à Los Angeles, à l'âge de 69 ans, a-t-on appris hier de sources médicales. M. Feynman, qui enseignait la physique théorique à l'Institut de technologie de Californie depuis 1950, est décédé au Centre médical de UCLA à Los Angeles des suites d'un cancer, a indiqué un porte-parole de l'hôpital. Né à New York le 11 mai 1918, M. Feynman avait reçu le prix Nobel de physique en 1965 pour sa théorie des interactions entre le champ électromagnétique et le photon.



Richard FEYNMAN AP

■ **C'était un suicide** - LONDRES (AFP, AP) - L'homme qui a péri carbonisé dans une voiture hier à l'aube près de Downing Street, la petite rue qui abrite la résidence officielle de la première ministre à Londres, s'est très probablement donné la mort en s'immolant par le feu, estiment les enquêteurs. La police exclut l'hypothèse d'un attentat. Derek Bainbridge, qui a été identifié grâce à la plaque minéralogique de sa voiture, avait quitté, il y a 14 mois, son emploi de balayeur municipal et ne s'intéressait pas à la politique. Il partageait un petit appartement avec son frère aîné, Ernest, à Work-sop dans le Nottinghamshire (nord de l'Angleterre) et ne fréquentait personne. Quelque 2.6 millions de Britanniques, soit 9.4 pour 100 de la main-d'œuvre active, sont sans travail. Durant les « années sombres » de 1983-1987, le chômage touchait 3 millions de personnes en Grande-Bretagne.

■ **Arrestations en Pologne** - VARSOVIE (AFP) - Cent cinquante personnes environ ont été interpellées par la police hier après-midi à Wrocław, dans le sud-ouest de la Pologne, alors qu'elles manifestaient contre les récentes hausses de prix, a-t-on appris de source informée sur place. Ces personnes se réclamaient du mouvement « Alternative orange » qui, depuis plusieurs mois, multiplie les manifestations contre le pouvoir. Un important dispositif policier avait été mis en place et a encerclé les manifestants qui étaient suivis par une foule estimée à plus de 2,000 personnes.

L'armée israélienne reconnaît des « actes inacceptables »

« Journée de la colère » dans les territoires occupés

♦ JÉRUSALEM (AFP, AP) - La « journée de la colère » décrétée par l'OLP s'est déroulée hier dans les territoires occupés sous le signe d'une grève massive des commerçants palestiniens alors que les affrontements ont baissé d'intensité.

Cette colère avait été provoquée en partie par l'assassinat dimanche de trois dirigeants du Fatah, une branche de l'Organisation pour la libération de la Palestine, et par le

sabotage d'un bateau qui devait partir de Chypre lundi matin pour ramener vers Israël quelque 130 Palestiniens déportés par Israël.

Malgré tout, on rapporte que les soldats israéliens ont blessé trois Palestiniens dans des manifestations hier au cours desquelles de jeunes Palestiniens ont lancé des pierres sur des voitures et incendié des autobus pour souligner la grève générale en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Actes inacceptables

Pour sa part, le vice-chef d'état-major de l'armée israélienne a déclaré hier que certains soldats avaient commis des actes « totalement inacceptables » contre des Arabes.

Le général Ehud Barak, au cours d'une conférence de presse, a reconnu que des soldats israéliens avaient utilisé un bulldozer pour enterrer vivants quatre Palestiniens près de la ville de Naplouse.

Ceci « est totalement inacceptable, en regard des normes de l'armée israélienne et des normes civiles », a dit le général, en ajoutant que les responsables « seront punis ».

Pendant, le général Barak estime que l'armée israélienne est confrontée à un nouveau type de menace, ajoutant que les manifestations des territoires occupés « sont menées par des petits noyaux d'activistes qui se réjouissent du soutien et de la coopération des masses ». Selon lui, les meneurs « sont 200, ou 300, et pour la plupart des hommes relativement jeunes ».

Une comparaison

Par ailleurs, l'ambassadeur de Norvège en Israël, M. Torleiv Anda, devait être convoqué, ce matin, au ministère israélien de Affaires étrangères pour avoir comparé la répression israélienne dans les territoires occupés à l'action des Allemands en Norvège durant la Seconde Guerre mondiale.

« Ayant été nous-mêmes occupés, la situation présente ne nous paraît guère meilleure » que celle qui régnait en Norvège durant la Seconde Guerre mondiale, a déclaré hier l'ambassadeur norvégien à la radio militaire israélienne au cours d'une conférence de presse à Haïfa (nord d'Israël).

« Nous lisons dans les journaux

que les soldats israéliens vont dans les rues, cassent les membres des habitants et arrachent des enfants à leurs demeures (...) Je ne dis pas: c'est mieux ou pire (qu'en Norvège sous l'occupation allemande). Les deux situations sont très mauvaises (...), mais je ne me rappelle pas avoir vu des soldats allemands frapper ainsi des gens dans nos rues », a poursuivi le diplomate.

Termes énergiques

Les Etats-Unis ont pour leur part intensifié récemment leurs contacts

avec Israël et lui ont fait connaître « dans les termes les plus énergiques » leurs vues sur les violences dans les territoires occupés, a annoncé la Maison-Blanche hier à Santa Barbara (Californie).

« Nous avons fait connaître nos vues à plusieurs occasions dans les termes les plus énergiques possibles », a-t-il dit en réponse à des questions sur les contacts avec Israël et les informations faisant état de Palestiniens enterrés vivants par représailles aux manifestations dans

les territoires occupés.

Enfin, évoquant l'affaire du ferry-boat *Sol Phryne* qui devait ramener 131 expulsés palestiniens dans un voyage symbolique vers les côtes israéliennes, et qui a été victime lundi d'une explosion à Limassol, le ministre israélien des Transports, M. Haim Corfou, a déclaré: « Nous avons annoncé que nous ne permettrons pas à ce bateau d'arriver en Israël et s'il y a un autre bateau, nous réagirons de la même façon ».

Des pays arabes refusent d'autres « Camp David »

♦ PARIS (NYTNS) - Plusieurs pays arabes, conduits par l'Égypte et par la Jordanie, ont déclaré aux Etats-Unis qu'ils rejettent fermement toute autre négociation intérimaire pour le Moyen-Orient qui serait basée sur les accords de Camp David.

À la place, selon des diplomates arabes, une nouvelle coalition de ces pays semble déterminée à faire des pressions pour ce qu'ils qualifient de « solution complète » du problème arabo-israélien qui aurait l'approbation des deux superpuissances. Les diplomates ont précisé que cette coalition comprend la Syrie, le Maroc et les territoires arabes du golfe Persique, y compris l'Arabie saoudite.

Apparemment dans un effort pour inclure Israël dans les négociations, l'administration Reagan a suggéré une série d'étapes qui comprendraient une disposition pour une autonomie palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, fondée sur les principes des accords de Camp David de 1978 mais avec un calendrier abrégé.

Ces accords prévoyaient un traité de paix entre Israël et l'Égypte, traité qui a été signé en 1979. Ils prévoient également une série d'étapes pour solutionner la querelle sur la question du statut politique des Palestiniens, mais n'ont jamais conduit à un accord.

Acquittement demandé pour Yvan Demjanjuk

♦ JÉRUSALEM (AFP) - L'avocat israélien de John Yvan Demjanjuk a demandé hier l'acquittement « au nom du droit et de la justice » de son client, accusé d'être le bourreau du camp nazi de Treblinka.

« Vous devez l'acquitter faute de preuves; sinon vous devez l'acquitter au bénéfice du doute », s'est exclamé l'avocat, Me Yoram Sheftel, devant les trois juges israéliens devant lesquels comparait depuis un an Demjanjuk.

L'accusé est passible de la peine de mort s'il est reconnu coupable des chefs d'inculpation portés contre lui: crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes contre le peuple juif.

« L'accusation prétend s'appuyer sur un fleuve d'évidences pour

prouver la culpabilité de cet homme. Après un an de procès, il s'avère que ce fleuve est un oued asséché. Au nom du droit et de la justice déclarez cet homme innocent. Il y a erreur sur la personne », a dit l'avocat.

Il a rappelé que son client n'avait que quatre années d'instruction élémentaires. « Comment voulez-vous qu'il ne se contredise pas de temps en temps? Surtout lorsqu'il doit répondre à des interrogatoires policiers en anglais, une langue qu'il possède mal », a-t-il conclu.

Les deux défenseurs américains de l'inculpé doivent prendre la parole aujourd'hui et demain, après quoi le tribunal se séparera pour décider si l'accusé est coupable ou non. Les délibérations pourraient prendre plusieurs semaines, selon des sources judiciaires.



Squatters chassés

Des policiers armés traînent littéralement une femme qui s'était opposée hier à la démolition des cabanes (à l'arrière-plan) construites sur des terres du gouvernement dans une banlieue de Quezon, aux Philippines. Plus de 1,000 personnes ont formé une barricade humaine et ont lutté à coups de pierres contre les équipes de démolition et contre les policiers. On ne rapporte toutefois aucune blessure grave.

Place Fleur de Lys 648-9958

Town and Country SHOPS

Petites & BY Town and Country

DERNIER RAPPEL!

MAINTENANT

70%

DE RABAIS

SUR LE PRIX RÉGULIER DE TOUS NOS VÊTEMENTS D'HIVER

LA NATURE EN VILLE

Le JARDIN MOBILE

BIENTÔT au 344, Seigneuriale Beauport

| | | |
|--|---|---|
| <p>SALADE EN POMME produit Californie, grosseur 24 65¢ CHACUNE</p> | <p>BROCOLI produit E.-U., très gros, grosseur 14 85¢ CHACUN</p> | <p>CHOU-FLEUR produit É.-U., grosseur 12 1 35\$ CHACUN</p> |
| <p>CONCOMBRE ANGLAIS sans pépin (seedless), produit Ontario 95¢ CHACUN</p> | <p>CAROTTES DU QUÉBEC cello de 5 livres 95¢ CELLO 5 LIVRES</p> | <p>CONCOMBRE RÉGULIER super sélect, produit Mexique 35¢ CHACUN</p> |
| <p>CHAMPIGNONS blancs, frais, Ontario 95¢ CHOPINE</p> | <p>TOMATES DU MEXIQUE grosseur 5 x 6 ou 6 x 6 (pré-emballées) 75¢ LIVRE</p> | <p>POMMES McINTOSH atmosphère contrôlée, cello 5 livres 2 45\$ CELLO 5 LIVRES</p> |
| <p>RAISIN ROUGE Flame (sans pépin) 95¢ LIVRE</p> | <p>PAMPLEMOUSSES BLANCS Indian River, grosseur 48 95¢ POUR 4</p> | <p>POIRES BARTLETT produit Chili, grosseur 120 (mûries à point) 95¢ LIVRE</p> |

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 418-842-3084 CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 418-627-0344 SAINTE-FOY 3440, rue de la Péraide 418-657-7717 NEUFCHÂTEL 9210, boul. L'Ornière 418-842-0909 LÉVIS 51, route Kennedy 418-835-5526

• FRUITS • LÉGUMES • CHARCUTERIE • FROMAGES • PAIN • PÂTISSERIES • VINS •

LE JARDIN MOBILE INCORPORÉ

ÉTABLI EN VILLE DEPUIS 1975

Spéciaux en vigueur jusqu'au 21 février 1988 ou jusqu'à épuisement des stocks.

UNE JOURNÉE
SEULEMENT

CHEZ
SEARS

RABAIS

TOUTES NOS ROBES
POUR DAMES.
EN VEDETTE,
LES NOUVEAUTÉS
DU PRINTEMPS!

JEUDI
LE 18 FÉVRIER 1988
MAGASINAGE EN PERSONNE
Robes pour dames

SEARS
OFFRE PLUS



Les modèles illustrés ne sont pas nécessairement offerts dans tous les magasins.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1988. Sears Canada Inc.